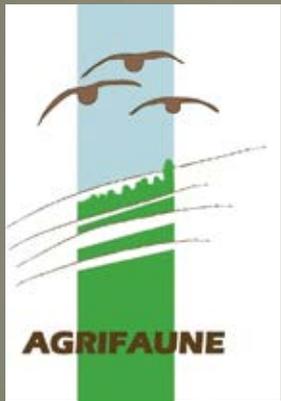


CHAMBRES d'AGRICULTURE

AVRIL 2016

n° 1052

Prix : 13 euros



AGRI FAUNE

10 ANS DE PARTENARIAT
AGRICULTEURS/CHASSEURS

© Marcin Radomski - Fotolia



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

CHAMBRES d'AGRICULTURE

EXPERTISE ÉCONOMIE
ANALYSE DÉCRYPTAGE
PERSPECTIVES AGRICOLES
INNOVATION AGRONOMIE
RÉGLEMENTATION **RECHERCHE**
RÉGIONS

Pour comprendre et anticiper
les changements conjoncturels
et structurels de l'agriculture
et du développement des territoires :

Abonnez-vous à la revue Chambres d'agriculture



OFFRE D'ABONNEMENT 2016 À LA REVUE CHAMBRES D'AGRICULTURE

POUR 1 AN AU TARIF DE **89 EUROS** (OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2016)

Raison sociale :

Destinataire :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax :

Je joins un chèque* de 89 euros au titre de l'abonnement revue
à envoyer à APCA, 9 avenue George V, 75008 Paris

* Chèque à libeller à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'APCA



REPÈRES

Services de remplacement > Des outils novateurs pour améliorer la qualité de leurs interventions.

02

EUROPE

Élevage Harmoniser la législation zootechnique européenne > Interview de Michel Dantin, Député européen.

04

ÉCONOMIE AGRICOLE

Politique agricole commune > Au loin se dessine une nouvelle PAC, mais laquelle ?

05

DOSSIER



AGRIFAUNE

10 ANS DE PARTENARIAT AGRICULTEURS/CHASSEURS

09

- 10 ans de partenariat Agrifaune par Gilbert Limandas Président de la Chambre d'agriculture de l'Ain, en charge du dossier Agrifaune pour l'APCA P 10
- Agrifaune : 10 ans d'actions énergiques pour la faune sauvage..... p 11
- Pour des objectifs partagés, ambitieux et chiffrés ! p 12
- Actions bords de champs : Gestion des adventices et biodiversité..... p 13
- Écobordure : Un outil de diagnostic de la qualité des bords de champs..... p 14
- Préserver et valoriser la biodiversité : p 15
- Agrifaune et pastoralisme : Concilier pastoralisme et préservation de l'habitat du Tétrás Lyre..... p 16
- Concilier gestion pastorale et perdrix grise des Pyrénées p 18
- Initiatives viticoles et couverts végétaux p 20
- Petite faune sauvage : Les couverts Agrifaune au service de l'interculture..... p 21
- Les couverts d'interculture labellisés Agrifaune..... p 22
- Diversifier la production, pour mieux préserver la faune sauvage p 23
- Bresse bourguignonne : Produire des plaquettes bocagères en préservant la biodiversité..... p 24
- Innover et adapter son matériel pour préserver la faune sauvage p 25
- Le semoir de bords de champs : Un nouvel outil p 26
- Sensibiliser les futurs agriculteurs p 27
- Un outil pédagogique pour l'enseignement agricole..... p 28

ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO :

Chambres d'agriculture France
Thierry POUCH, Quentin MATHIEU, Justin LALLOUET, Service Europe et action internationale / Blandine SAGET, Service Entreprises et Installation / Elodie BETENCOURT, Chargée de mission Bio / Franck LAUR, Directeur du Service de Remplacement France / Jean-François LESIGNE, Attaché Environnement RTE

COORDINATION DU DOSSIER

voir page 9

UNE PUBLICATION DE L'ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

9 avenue George V - 75008 Paris
Tél : 01 53 57 10 10
Mél : accueil@apca.chambagri.fr
www.apca.chambagri.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Régis DUBOURG

RÉDACTRICE EN CHEF

Myriam DECOEUR MICHEL

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Victor SIMÉON

Règlement bancaire à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'APCA
Service abonnement : 01 53 57 11 44
Abonnement annuel 2014 : 89 €
Vente au numéro 13 €
Tarif spécial enseignement
Vente par lot de 10, hors Chambres d'agriculture 89 €
Numéro d'inscription à la Commission paritaire 0420B07221
ISSN 0396-7883
Dépôt légal à parution

MISE EN PAGE

Agence Linéal
19 rue de Roubaix - Lille

IMPRESSION

IME, BY, ESTIMPRIM
ZA à la Craye
25110 Autechoux



CONJONCTURE

Produits carnés et laitiers > Un changement de comportements alimentaires.

29

RTE

Réseau de transport d'électricité > La petite faune habite aussi sous les pylônes.

32

JURIDIQUE

Loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 > Mesures sociales intéressant l'agriculture.

34

MACHINISME

Agro-équipements et formation > Les bénéfices de la réalisation des fiches tracteurs.

36

À LIRE

38

BIO AVRIL

Tech&Bio vous donne rendez-vous en 2016

40

SERVICES DE REMPLACEMENT

DES OUTILS NOVATEURS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LEURS INTERVENTIONS

De la qualité de la prise et de la transmission des consignes entre l'agriculteur et son agent de remplacement dépendront la réussite du remplacement et la satisfaction de l'exploitant. Pour faciliter cette étape clé, les Services de Remplacement ont lancé une formation à distance dédiée à la prise de consignes par leurs salariés. Parallèlement, ils ont créé un « serious game » pour aider les agriculteurs à anticiper et à préparer leur remplacement.



© Watier-Arioko

POUR QUE LE SALARIÉ DONNE LA PLEINE MESURE DE SES CAPACITÉS, IL CONVIENT QUE L'AGRICULTEUR LUI-MÊME SACHE TRANSMETTRE LES CONSIGNES.

2

Contrairement à des idées reçues, prendre ou transmettre des consignes n'est pas chose évidente. Pour accompagner leurs salariés à structurer leur prise de consignes et surtout à effectuer celle-ci par écrit, les Services de Remplacement proposent une formation ad hoc. Elle repose sur les nouvelles technologies de la communication et de l'information. Elle alterne des séquences en présentiel et des séquences à distance. Elle permet au salarié de se former sur l'ensemble des paramètres d'une bonne prise de consignes écrite : la préparation de la mission, l'arrivée sur l'exploitation, la présentation de celle-ci, la découverte des ateliers et des matériels, les risques et la sécurité, le savoir-être et le compte rendu de la mission.

Pour permettre au salarié d'acquiescer facilement ces notions, la formation associe contenu pédagogique, vidéos, QCM et exercices interactifs depuis une plateforme de formation à distance. A l'issue de la formation et après une mise en situation pratique sur une exploitation, le salarié reçoit une attestation de réussite et un kit pour mettre en application ses nouvelles connaissances. Ainsi formé et mis en confiance, le salarié peut réaliser sereinement et avec professionnalisme le remplacement des agriculteurs chez qui il est missionné.

REMPLECE-MOI SI TU PEUX !

Mais, pour que le salarié donne la pleine mesure de ses capacités, il convient que l'agriculteur lui-même sache transmettre les consignes. Or, tous les agriculteurs ne sont pas formés aux pratiques du management de salariés, ce qui peut les conduire à ne pas se faire remplacer ou à des remplacements qui se passent mal. De fait, nombre d'agriculteurs n'anticipent pas assez, voire pas du tout, une possible absence dans leur gestion d'entreprise. Cela est de nature à remettre en cause le fonctionnement économique, social et environnemental de celle-ci.

Devant ce constat, il est apparu nécessaire d'accompagner les agriculteurs à anticiper une absence, à organiser leur exploitation et à s'organiser eux-mêmes

d'un point de vue managérial pour permettre à un salarié de les remplacer. Conscient que ce public ne dispose pas de larges périodes pour se former et peut être réfractaire aux méthodes de formation traditionnelles, le choix a été fait de se tourner vers un outil innovant liant le côté ludique d'un apprentissage par le jeu sans enlever une approche sérieuse des thèmes à traiter : le serious game.

La finalité de « Remplace-moi si tu peux » est d'apprendre de manière à la fois pédagogique et ludique aux agriculteurs d'une part à anticiper le fait d'être remplacé, d'autre part d'organiser toutes les étapes de leur remplacement, pour sécuriser leur entreprise. Le jeu est accessible gratuitement à tous les agriculteurs sur le site : www.servicederemplacement.fr.

MANAGER SON REMPLACEMENT

Ce serious game est le support d'une formation innovante destinée aux agriculteurs désireux de se former au management de leur remplacement. Cette formation, expérimentée dans le cadre d'un appel à projets Vivea, vise à rendre l'agriculteur acteur de sa formation. Elle se déroule en trois temps :



- > Avant la formation : les stagiaires préparent à distance leur formation de manière ludique, à leur rythme, en utilisant le serious game depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- > Pendant la formation : les stagiaires durant deux jours traitent leurs cas individuels et construisent collectivement leurs solutions.
- > Après leur formation : les stagiaires restent en lien via une communauté et notre plateforme de formation à distance. Ils continuent à construire de nouvelles solutions.

Ces deux formations, celle dédiée aux salariés et celle pour les agriculteurs, sont déployées sur tout le territoire. Les Services de Remplacement se sont fixés pour objectif de réaliser une trentaine de sessions au cours de l'année 2016.

Franck LAUR

Directeur du Service de Remplacement
France



En quelques chiffres

Les Services de Remplacement sont des associations loi 1901 qui ont la forme de groupements d'employeurs à objet de remplacement. Ils ont pour mission de proposer des salariés aux agriculteurs qui souhaitent ou qui sont contraints de quitter momentanément leur exploitation. Ils reposent sur une conception originale : remplacer des non salariés par des salariés.

Ils portent en eux les valeurs de solidarité, de mutualisme et de proximité. Ils sont l'un des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

73 000 chefs d'exploitation et d'entreprises agricoles adhèrent aux Services de Remplacement. **410** associations sont présentes sur tout le territoire. Elles emploient **13 000** salariés dont **3 000** en CDI. Elles réalisent chaque année plus de 5 millions d'heures de remplacement, soit **3 000** équivalents temps plein.

L'APCA et SR France ont signé, depuis 2008, un accord de partenariat pour donner toute sa place aux actifs des exploitations dans une cohérence durable avec la politique de développement agricole et rural, pour répondre à l'enjeu de la vivabilité en agriculture.



EN SAVOIR PLUS :
WWW.SERVICEDEREMPLACEMENT.FR



73 000

CHEFS D'EXPLOITATION
ET D'ENTREPRISES AGRICOLES
ADHÉRENT AUX SERVICES
DE REMPLACEMENT.

ÉLEVAGE

HARMONISER
LA LÉGISLATION
ZOOTECNIQUE
EUROPÉENNE

Michel DANTIN est rapporteur pour le Parlement européen de la proposition de règlement relatif aux conditions zootechniques et généalogiques applicables aux échanges et aux importations dans l'Union d'animaux reproducteurs et de leurs produits germinaux. Ce rapport fait suite à la proposition législative de la Commission européenne émise en février 2014.

INTERVIEW DE
Michel DANTIN

Député européen, membre de la délégation française du PPE. Titulaire de la Commission Agriculture et développement rural et suppléant de la Commission de l'Environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire,

Pouvez-vous nous rappeler les objectifs initiaux du règlement européen zootechnique ?



L'objectif initial de ce règlement était d'harmoniser la législation zootechnique européenne. Il s'agissait effectivement d'adapter cette législation aux nouvelles règles du traité de Lisbonne, aux différentes réformes en cours concernant la santé animale et les contrôles officiels. En outre, de nombreuses plaintes avaient été enregistrées par la Commission européenne au cours des dernières années relatives aux divergences d'interprétation et de transpositions insuffisamment harmonisées des directives en vigueur par les États-membres, limitant le développement du marché intérieur de la génétique et son potentiel à l'international.

En proposant un règlement concernant les bovins, les ovins, les caprins, les équins et les porcins, l'objectif était donc de créer un cadre juridique clair, commun et harmonisé pour l'élevage européen. Ce cadre se fonde sur une organisation du secteur autour d'« organismes ou établissements de sélection », pouvant être plusieurs par races sur le même territoire ou sur plusieurs territoires nationaux. Un point central était la sécurisation de la donnée en matière d'identification, de test de performance, notamment par le renforcement des critères d'approbation des programmes de sélection, des règles concernant les certificats zootechniques,

nécessaires pour l'exportation, et la possibilité pour les autorités compétentes d'effectuer des contrôles. Cette exigence traduit une volonté de promouvoir la qualité des produits génétiques européens auprès des pays tiers et de renforcer les échanges et l'innovation au sein du marché intérieur.

Un accord a été conclu entre le Parlement et le Conseil sur ce texte. Celui-ci a été définitivement adopté par les Députés européens le 12 avril dernier. Pouvez-vous en présenter les grandes lignes ?

Dès que j'ai été nommé rapporteur, je me suis attelé à trouver un équilibre entre deux exigences : d'une part, la nécessaire préservation des races et d'autre part le besoin de développement de ce secteur par le biais du libre établissement des opérateurs, du soutien à l'innovation et aux échanges. En cela, le Conseil et le Parlement européen ont partagé cet objectif majeur tout en renforçant les objectifs initiaux déjà cités.

Si l'accord politique trouvé en décembre 2015 propose de s'éloigner d'un secteur qui était en France jusqu'à aujourd'hui relativement administré en introduisant une certaine concurrence entre les organismes de sélection et l'externalisation d'activités de gestion à des opérateurs tiers, il introduit également des critères dérogatoires autorisant l'autorité com-

pétente de refuser l'approbation d'un programme de sélection portant sur une race faisant déjà l'objet d'un programme sur son territoire. En effet, si ce nouveau programme remet en cause les objectifs généraux du programme existant et les caractéristiques essentielles, la préservation et la diversité génétique de la race, l'autorité compétente peut refuser son approbation. En outre, des règles dérogatoires pour la préservation des races en danger, la création de nouvelles races ou la reconstruction d'une race qui a disparu ont été introduites.

Enfin, j'ai également tenu à ce que les spécificités de certaines espèces ne soient pas oubliées dans le cadre de cet exercice d'harmonisation : c'est le cas de l'espèce équine, qui est soumise à des problématiques et des règles internationales spécifiques du fait du poids économique du sport. De même, le secteur très capitalistique de l'élevage de porc hybride s'est vu accorder certaines dérogations. ●

Propos recueillis par
Justin LALLOUET
Chambres d'agriculture France
Relations publiques & Affaires
parlementaires européennes

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

AU LOIN SE DESSINE UNE NOUVELLE PAC, MAIS LAQUELLE ?

Le rythme de croisière de la nouvelle PAC n'est pas encore atteint qu'il convient de se mettre en ordre de bataille pour construire la suivante, celle de 2020. L'exercice va mobiliser tous les acteurs agricoles de chaque État membre et se fonder sur une multitude d'expertises et de propositions. Se projeter dans la PAC 2020 intervient, de surcroît, dans un contexte de crise de l'élevage. Une PAC 2020 s'inscrivant dans le sillage des précédentes réformes, ou bien opérant une rupture, en raison de la grave crise qui secoue le monde agricole ? Une réflexion qui s'annonce plus que complexe.

Le calendrier européen impose évidemment que les États membres, les acteurs du monde agricole, les experts... se mobilisent pour réfléchir aux recommandations qu'ils vont adresser à la Commission européenne, afin que celle-ci soit en mesure de construire la prochaine réforme de la PAC, prévue pour 2020. Mais en l'espace d'une année, le choc de la crise agricole s'est invité dans les discussions. La dégradation de la situation économique de nombreux producteurs agricoles européens et singulièrement en France constitue surtout un puissant signal

pour réfléchir activement à l'orientation que devra prendre la prochaine PAC. Au regard de cette crise, celle-ci doit être en mesure de répondre à la détresse mêlée de colère des agriculteurs et des éleveurs et d'y trouver une issue avec des instruments appropriés. Il s'agit d'une certaine manière d'un impératif, car, dans la crise actuelle, les limites de la PAC 2014-2019 ont été rapidement mises au jour. Si la réflexion est engagée du côté de la Commission européenne, elle doit nécessairement contenir un bilan des erreurs et se projeter sur les moyens de les corri-

ger, afin que l'agriculture européenne puisse répondre aux nombreux défis qui se dressent devant elle. L'exercice s'annonce des plus complexes. Il suffit pour s'en rendre compte, de prendre la mesure des divergences d'intérêts qui caractérise l'UE à 28, bientôt à 30, reflet de l'extrême diversité des modèles agricoles.

LA PAC 2020 POUR QUI ?

Se plonger dans les méandres de la PAC, c'est entreprendre une lecture plurielle des textes communautaires. ●●●

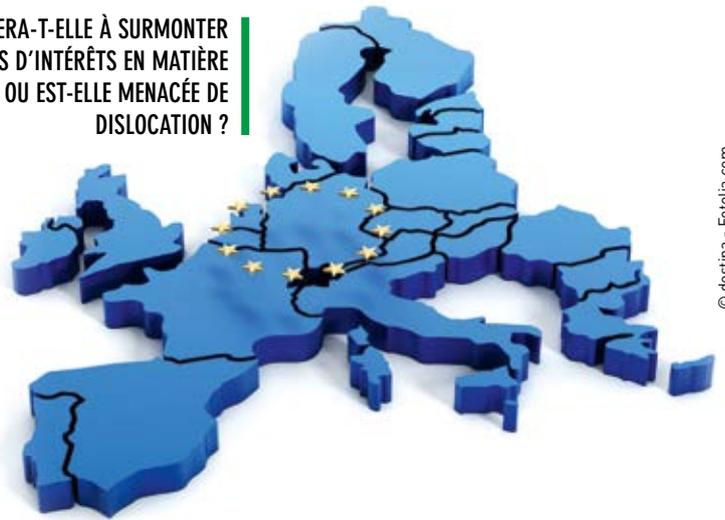
5

PAC 2020
LES NOUVELLES ORIENTATIONS
DE LA PAC DÉTERMINERONT
DE NOUVEAUX HORIZONS.

●●● Ne parlons pas des citoyens européens qui, dans leur globalité, éprouvent un sentiment d'incompréhension tant le degré de complexité du fonctionnement de la PAC s'est amplifié au gré des réformes, et s'interrogent sur la légitimité économique des dépenses consacrées à un secteur « économiquement marginal ». Pourtant, pour ce qui est du cas français, à la moindre crise agricole, porteuse de manifestations dans les rues et dans les campagnes de l'Hexagone, le soutien moral apporté aux agriculteurs apparaît sincère autant que profond. Il conviendrait alors de rappeler à ces citoyens que, s'ils trouvent dans leur assiette de quoi manger trois fois par jour, avec une qualité somme toute plus qu'honorable, ils le doivent quelque part à la PAC et aux agriculteurs d'une Europe dont ils font partie.

Passons aux agriculteurs, historiquement et directement concernés par l'une des seules politiques véritablement commune en état de fonctionnement de l'UE. Ils sont frappés d'étonnement devant une PAC qui les protège de moins en moins d'une volatilité des prix, laquelle semble s'être installée durablement dans leur environnement proche (figure 1), et une PAC qui les subordonnent à des exigences environnementales et réglementaires, parfois, voire souvent, perçues comme contre-productives. Par extension, la PAC peut

L'EUROPE ARRIVERA-T-ELLE À SURMONTER SES DIVERGENCES D'INTÉRÊTS EN MATIÈRE AGRICOLE OU EST-ELLE MENACÉE DE DISLOCATION ?



© destina - Fotolia.com

difficilement s'appliquer de manière uniforme à tous les États membres, aux intérêts si divergents, et la plupart du temps davantage soucieux de leur taux de retour financier que de la préservation de leur outil de production agricole. D'autant plus que les réformes ont progressivement vidé la dimension commune de cette politique pour laisser s'installer des formes de re-nationalisation de la PAC (si les dépenses consacrées au 1^{er} Pilier restent dans le giron du budget agricole, celles dédiées au 2^d Pilier sont désormais co-financées, certains États membres ayant même opté pour des transferts financiers entre les deux Piliers). Située à l'horizon 2020, la prochaine

PAC devra composer avec de tels écarts et réaliser des arbitrages judicieux, afin d'apporter des réponses à des questions cruciales. Parmi elles, savoir s'il convient de préserver le C de commune, ou si l'UE doit s'acheminer seulement vers la définition d'un cadre réglementaire global et partagé à l'intérieur duquel les États membres chemineront en fonction de leurs objectifs nationaux (production, environnement donc verdissement, emploi, alimentation, développement rural...), faisant de la PAC une mosaïque de nations agricoles. Le risque serait alors grand de ramener l'Europe agricole à un « avant 1960 ». La dislocation de l'Europe s'effectuerait non seulement par le biais du politique

6

1 Indice des prix des produits alimentaires dans le monde



475 - Chambres d'Agriculture - Études économiques source : FAO

- on pense ici au Brexit - mais aussi par cette voie agricole. Sans aller jusque là, l'intérêt d'une dose supplémentaire de re-nationalisation de la PAC réside par exemple dans la possibilité pour chaque État membre de transformer les paiements directs découplés en aides contra-cycliques au revenu agricole en fonction de l'emploi agricole, de la conjoncture des marchés, de la durabilité des systèmes de production....].

LA PAC 2020 POUR QUOI FAIRE ?

Revisitant les réformes de la PAC, ce qui frappe a trait au désengagement progressif des Pouvoirs publics européens vis-à-vis de l'organisation des marchés. L'histoire de la PAC est indissociable d'une régulation - plus ou moins prononcée selon les secteurs - des marchés, dont on sait qu'ils sont, par définition et historiquement instables. Plus frappant encore est le décalage persistant entre la conviction que les agriculteurs doivent se conformer aux signaux du marché, et la réalité même de ces marchés. La Commission et certains États membres ont évolué dans la certitude que les prix formés en fonction des offres et des demandes sur les marchés mondiaux seraient à l'avenir plus rémunérateurs que ceux fixés par Bruxelles. Lorsqu'ils sont élevés, comme durant la période 2005-2012, les producteurs y voient certes un avantage et n'ont guère besoin de l'Europe. En revanche, lorsqu'ils s'effondrent, comme c'est le cas depuis, les outils contenus dans le texte de l'OCM unique ou ceux bricolés dans les phases aiguës de crise, demeurent insuffisants pour garantir le revenu des producteurs, ces derniers en appelant à davantage d'intervention.

D'où un dilemme récurrent, lequel ne manquera pas de s'amplifier dans les mois et années qui viennent si d'aventure la tendance baissière des prix s'inscrivait dans un temps long. Faut-il protéger les agriculteurs en s'appuyant sur une politique de prix et restaurer du même coup les principes de la PAC d'avant 1992 ? Ou bien oeuvrer à l'échelle européenne, voire mondiale, pour inventer une poli-



© Francesco Scatena - Fotolia.com

tique coordonnée visant à stabiliser les marchés ? Ou bien encore, et ce fut le choix de la Commission, préserver des instruments visant plutôt à préserver le revenu, étant entendu - c'est ce que nous répète à l'envi les économistes d'obédience libérale - qu'une action sur les prix isole les producteurs des signaux du marché et s'avère fondamentalement anti-concurrentielle, notamment au détriment des consommateurs ?

UNE INSPIRATION ÉTATS-UNIENNE ?

La lecture du Traité de Lisbonne indique que la stabilisation des marchés demeure un objectif propre à la PAC. Sauf que la Commission a réduit à la portion congrue ses dispositifs de soutien : l'intervention est a minima, assortie pour faire vite d'aides au stockage privé. La crise actuelle du lait ou celle de la viande porcine montre que la Commission, en ignorant les retournements de la demande mondiale, est prise en flagrant délit d'inefficience. La PAC 2020 est-elle alors porteuse d'incitation au déploiement de dispositifs assurantiels, trouvant notamment une source d'inspiration du côté des États-Unis ? C'est oublier que la transcription du système assurantielle d'une rive de l'Atlantique à l'autre reste aléatoire. L'assurance chiffre d'affaires américaine dédiée aux grandes cultures ne concerne en effet que le risque « intra-campagne » (couverture de sa baisse éventuelle entre le montant escompté lors des semis et

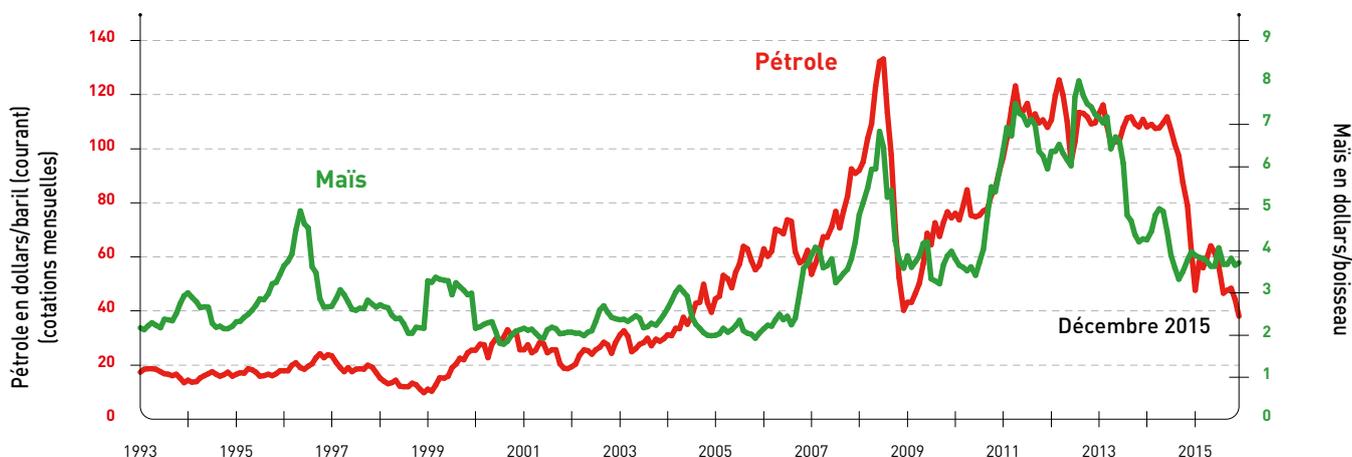
**LA PAC PROTÈGE DE MOINS EN MOINS
LES AGRICULTEURS DE LA VOLATILITÉ
DES PRIX.**

celui calculé au moment de la récolte). Ce type d'assurance ne protège donc pas de la baisse des prix entre deux ou plusieurs campagnes. On comprend mieux alors pourquoi les États-Unis ont apporté des compléments dans le Farm Act 2014-2018 : paiements contra-cycliques ou lissage du chiffre d'affaires entre la campagne en cours et la moyenne des cinq années antérieures, au libre choix du producteur. Au regard de la baisse des prix des produits de grandes cultures, le Congressional Budget Office (C.B.O) a déjà indiqué que les dépenses budgétaires agricoles seraient bien plus lourdes qu'initialement prévues. Pour l'Union européenne, l'hypothèse d'une augmentation des dépenses agricoles est totalement exclue. Faudra-t-il du coup élargir l'option « fonds de mutualisation », retenue dans la PAC 2014 ?

UNE APPROCHE ENVIRONNEMENTALE ?

Si la Commission et quelques États membres persistent dans cette voie de la dérégulation, laissant aux marchés le soin de fixer les prix et donc les revenus, la PAC n'aura-t-elle d'autre objectif que de préserver l'environnement au sens large (eau, biodiversité, climat), pouvant se traduire par un verdis- ●●●

2 Prix du pétrole (Brent) et du maïs Chicago



1485 - Chambres d'Agriculture - Études économiques sources : DIREM - la Dépêche Le Petit Meunier

8

●●● sement amplifié des aides PAC ? On devine aisément la réaction des producteurs si une telle orientation était retenue. Elle signifierait que la PAC échappe quasi-totalement à ceux qui l'ont portée et qui en furent les bénéficiaires fondamentaux, au profit des acteurs de la société civile. Les agriculteurs seraient par voie de conséquence encore plus sur la défensive, alors que l'on attend précisément de ceux qui accomplissent l'acte de production une implication croissante dans le fonctionnement des marchés, dans l'innovation, dans la qualité des aliments.

UNE APPROCHE ALIMENTAIRE ?

Doit-on plutôt s'engager dans la voie d'une PAC essentiellement centrée sur l'alimentation ? Il s'agirait d'élaborer une Politique agricole et alimentaire commune (PAAC), dont la visée serait de répondre aux exigences croissantes des consommateurs en matière de qualité sanitaire des produits qu'ils absorbent quotidiennement. Perspective intéressante à laquelle il convient d'une part d'adjoindre la possibilité d'élargir les mesures encourageants la consommation de fruits, de légumes et de produits laitiers dans les institutions collectives (écoles, hôpitaux, maisons de retraite, casernes...) et, d'autre part, de res-

taurer le principe de l'aide alimentaire, abrogé en 2013 (Programme européen d'aide aux plus démunis ou PEAD).

La place nous manque ici pour soulever d'autres objectifs possibles que l'UE pourrait se fixer (simplification accrue, réexamen des mécanismes de redistribution des aides directes, rééquilibrage des rapports de forces au sein des filières...). Il tombe sous le sens que la PAC 2020 ne pourra concilier l'inconciliable et que des arbitrages douloureux ou opportuns se préparent.

LA PAC 2020 DANS QUEL CONTEXTE DE PRIX ?

Ce qui va très probablement conditionner le profil de la future PAC a trait à la persistance ou non de la crise actuelle. Il apparaît clair que le super cycle haussier que l'on nous annonçait durable depuis 2007 est manifestement en train de se retourner, laissant plutôt place à un super cycle baissier, le prix du baril de pétrole entraînant dans son sillage la plupart des autres prix (figure 2).

La question a donc son importance au regard de la crise actuelle que traverse

l'agriculture, crise structurelle puisque ayant franchi le seuil d'une année. L'élaboration de la PAC 2014 s'est effectuée sans tenir grand compte de l'état réel de l'économie mondiale et des tensions géopolitiques (ralentissement de l'économie chinoise, crise ukrainienne, turbulences au Moyen-Orient...). Erreur d'anticipation manifeste et finalement funeste de la Commission européenne. Se projeter dans la PAC 2020 requiert, par voie de conséquence, de s'interroger d'une part sur la phase du cycle des prix - haute ou basse - qui s'imposera dans les quatre à cinq ans à venir et, d'autre part, sur le degré de conflictualité qui caractérisera le monde. Sur ce dernier point, plus il sera élevé, plus l'agriculture et l'alimentation revêtiront une dimension géostratégique.

Une perspective qui ne saurait laisser indifférent l'ensemble des acteurs impliqués, de près ou de loin, dans la construction de la future PAC. ●

Thierry POUCH

Chambres d'agriculture de France
Direction économie des agricultures et des territoires

AGRI FAUNE

10 ANS DE PARTENARIAT AGRICULTEURS/CHASSEURS



10	ÉDITORIAL
11	AGRIFAUNE, 10 ANS D'ACTIIONS ÉNERGIQUES POUR LA FAUNE SAUVAGE
12	POUR DES OBJECTIFS PARTAGÉS, AMBITIEUX ET CHIFFRÉS !
13	ACTIONS BORDS DE CHAMPS : GESTION DES ADVENTICES ET BIODIVERSITÉ
14	ÉCObORDURE : UN OUTIL DE DIAGNOSTIC DE LA QUALITÉ DES BORDS DE CHAMPS
15	PRÉSERVER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ
16	AGRIFAUNE ET PASTORALISME : CONCILIER PASTORALISME ET PRÉSERVATION DE L'HABITAT DU TÉTRAS LYRE
18	CONCILIER GESTION PASTORALE ET PERDRIX GRISE DES PYRÉNÉES
20	INITIATIVES VITICOLES ET COUVERTS VÉGÉTAUX
21	PETITE FAUNE SAUVAGE : LES COUVERTS AGRIFAUNE AU SERVICE DE L'INTERCULTURE
22	LES COUVERTS D'INTERCULTURE LABELLISÉS AGRIFAUNE
23	DIVERSIFIER LA PRODUCTION, POUR MIEUX PRÉSERVER LA FAUNE SAUVAGE
24	BRESSE BOURGUIGNONNE : PRODUIRE DES PLAQUETTES BOCAGÈRES EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ
25	INNOVER ET ADAPTER SON MATÉRIEL POUR PRÉSERVER LA FAUNE SAUVAGE
26	LE SEMOIR DE BORDS DE CHAMPS : UN NOUVEL OUTIL
27	SENSIBILISER LES FUTURS AGRICULTEURS
28	UN OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- CE DOSSIER A ÉTÉ COORDONNÉ PAR :
- Marc SITTER ; Chargé de mission Agrifaune à l'APCA
-
-
- AVEC LA PARTICIPATION RÉDACTIONNELLE DE :
- Solène ALLART-DESTREIL (FRC Champagne-Ardennes)
- Constance BOUQUET (FNC)
- Nathalie CHEVALLIER (ONCFS)
- Lucie GILLIOZ (FRC Languedoc-Roussillon)
- Jean-Sébastien GUITTON (ONCFS)
- Bruno HECKENBENNER (CA 57)
- Rémi LAFFITTE (La Frénette)
- Caroline LEBRIS (Hommes et Territoires)
- Isabelle LOSINGER (ONCFS)
- Thierry MORET (FDC77)
- Sophie MORIN-PINAUD (ONCFS)
- François OMNES (ONCFS)
- Thierry PEYRTON (FDC 71)
- Régis RENAUDE (FDC 25)



Gilbert LIMANDAS

Président de la Chambre d'agriculture de l'Ain
en charge du dossier Agrifaune pour l'APCA.
Membre du Conseil d'Administration
de l'Office National de la Chasse
et de la Faune Sauvage

10 ANS DE PARTENARIAT AGRIFAUNE

Notre partenariat « Agriculture – Chasse – Faune Sauvage » s'inscrit dans la durée. En effet, cela fait maintenant 10 ans que les partenaires agricoles (APCA, FNSEA) et cynégétiques (ONCFS, FNC) collaborent pour concilier agriculture et faune sauvage dans les exploitations agricoles. Aujourd'hui, près de 70 départements sont impliqués dans Agrifaune et autant de Chambres d'agriculture et de Fédérations de chasse y participent activement.



10

VOS CONTACTS NATIONAUX



Marc SITTER / APCA
marc.sitter@apca.chambagri.fr
01.53.57.11.43



François OMNES / ONCFS
francois.omnes@oncfs.gouv.fr
01.30.46.60.17



Louis CAYEUX / FNSEA
louis.cayeux@fnsea.fr
01.53.83.47.15



Constance BOUQUET / FNC
cbouquet@chasseurdefrance.com
01 41 09 65 10

Proximité avec le terrain, pragmatisme, prise en compte des enjeux de la production agricole et de l'économie des exploitations, richesse des échanges entre le monde cynégétique et le monde agricole, rassemblement de la ruralité... sont autant d'éléments qui expliquent le succès du programme Agrifaune. Les conseillers et techniciens des quatre structures partenaires et les exploitants agricoles impliqués dans le programme imaginent des pratiques agricoles adaptées à chaque territoire et à chaque exploitation, afin de préserver la faune sauvage. Ce dossier propose un tour d'horizon des initiatives Agrifaune menées sur l'ensemble du territoire.

Au cours des 5 prochaines années, les efforts des collaborateurs et des agriculteurs engagés dans le programme devront se concentrer autour des thématiques de travail identifiées par les partenaires Agrifaune. Depuis la plaine, avec la gestion et le semis des bords de champs pour lutter contre les adventices et préserver la biodiversité jusqu'à la montagne avec une gestion du pastoralisme adaptée à la préservation des galliformes ; les thématiques et solutions portées par le réseau Agrifaune sont innovantes. C'est en mutualisant les expertises que nous serons en mesure de proposer d'avantages de solutions robustes pour concilier agronomie, économie, environnement et faune sauvage dans les territoires. À l'avenir, celles-ci devront être diffusées auprès d'un maximum d'exploitants agricoles. En 2016, une nouvelle convention cadre sera signée entre les quatre structures partenaires pour permettre aux acteurs de terrain de poursuivre leurs actions Agrifaune.

J'ai toute confiance dans les Chambres d'agriculture et dans les partenaires du programme Agrifaune pour continuer à travailler ensemble 5 années supplémentaires au service de l'agriculture et de la préservation de la faune sauvage. ●





AGRIFAUNE

UN BILAN DYNAMIQUE ET PRO-ACTIF !

10 ANS D' ACTIONS ÉNERGIQUES POUR LA FAUNE SAUVAGE

Depuis 2006, le partenariat Agriculture – Chasse – Faune Sauvage, communément appelé Agrifaune, rassemble les mondes agricole (APCA et FNSEA) et cynégétique (ONCFS et FNC), avec pour objectif un développement agricole durable, compatible avec la préservation et l'essor du petit gibier.

Le programme Agrifaune est fondé sur la volonté d'identifier, d'évaluer et de développer des itinéraires techniques, des savoir-faire et des actions favorables à la biodiversité et, plus spécifiquement, à la faune sauvage. Mais ces travaux doivent rester compatibles avec les réalités techniques, économiques et sociales des exploitations, afin de les promouvoir efficacement auprès des agriculteurs et de faire reconnaître leur intérêt par les pouvoirs publics.

À la fin 2015, 70 départements, plus de 200 techniciens et ingénieurs et près de 400 agriculteurs ont intégré le réseau et travaillent notamment dans le cadre de 4 Groupes Techniques Nationaux Agrifaune (GTNA) :

- le GTNA Bords de champs,
- le GTNA Intercultures,
- le GTNA Machinisme,
- le GTNA Viticulture,

Cette année le programme Agrifaune fêtera ses 10 ans. Le dossier spécial qui suit présente les actions menées dans plusieurs départements et sur des thématiques variées. Il vise à mieux faire connaître les résultats du programme. Par exemple, des outils innovants ont été développés pour concilier gestion des adventices et préservation de la biodiversité des bords de champs en plaine céréalière. En montagne, des pratiques de gestion du pastoralisme favorables au Tétralyre co-construites avec les éleveurs ont été expérimentées. Chaque année, plus de 80 000 ha de couverts d'intercultures Agrifaune sont implantés sur l'ensemble du territoire...

Les solutions proposées par le réseau Agrifaune sont nombreuses et ce dossier n'offre qu'un court aperçu du travail réalisé ces 10 dernières années.

À l'avenir, l'ensemble des partenaires Agrifaune poursuivront leurs efforts pour faire connaître les résultats du programme et s'attacheront à développer de nouveaux outils et solutions pour concilier agronomie, économie, environnement et faune sauvage dans les exploitations agricoles. ●

70
départements
engagés

200
techniciens et
ingénieurs mobilisés

400
agriculteurs impliqués

POUR DES OBJECTIFS PARTAGÉS, AMBITIEUX ET CHIFFRÉS !



INTERVIEW DE

Jacky DESBROSSE

Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne, membre du Conseil d'Administration de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, en charge du dossier Agrifaune à la Fédération Nationale des Chasseurs



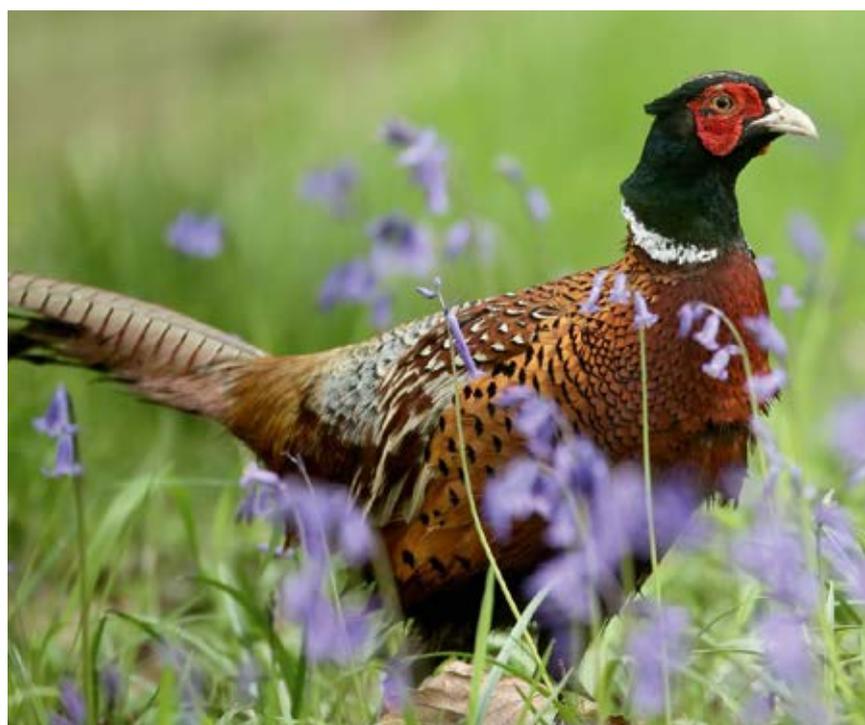
Après 10 ans de partenariat, qu'attendez-vous des 10 prochaines années ?

Les 10 premières années ont permis de rapprocher les instances agricoles et cynégétiques mais il y a encore beaucoup à faire. Nous avons mené des expérimentations, réalisé des suivis et mis en place des outils ou des dispositifs permettant une meilleure prise en compte de la faune sauvage dans les pratiques agricoles. Certes le volet impact économique de certaines pratiques ou aménagements doit

être complété par endroit mais il faut aussi être conscient que tout ne sera pas chiffrable ou simulé par des modèles. Je crois qu'il nous faut franchir l'étape de la démonstration pour être dans l'action à grande échelle. Avoir des fermes pilotes, on en a connu il y a 20 ans, elles n'ont pas essaimé pour autant. Agrifaune doit s'appuyer sur les résultats obtenus sur des fermes classiques représentatives. Cependant, on ne peut plus attendre. Il est indispensable de vulgariser d'ores et déjà et de communiquer sur les acquis. Il faut dif-

fuser les messages, les idées, les techniques intéressantes. Pour cela il faut une volonté politique forte, il faut que chacun des partenaires porte le message, les représentants agricoles en premier bien entendu. Ce n'est pas au chasseur d'expliquer à un agriculteur comment il doit travailler, c'est à son conseiller agricole, son conseiller de coopérative de l'emmener vers de nouvelles pratiques. Au niveau politique, nous devons nous fixer des objectifs partagés, ambitieux et chiffrés pour la nouvelle période de 5 ans. ●

12



THÉMATIQUES DE TRAVAIL

POUR LA PÉRIODE 2016-2021

Au cours de la période 2016-2021, les efforts des partenaires se concentreront autour des thématiques suivantes :

- La gestion des bords de champs,
- La gestion de l'entre-culture ,
- Le machinisme et la faune sauvage,
- La viticulture et l'arboriculture ,
- La gestion des herbages ,
- L'organisation du parcellaire et l'installation d'aménagements innovants.

Un réseau de fermes Agrifaune pourra servir d'appui aux partenaires pour démontrer l'intérêt des solutions proposées par le réseau pour concilier agronomie, économie, environnement et faune sauvage.



ACTIONS BORDS DE CHAMPS

LES PARTENAIRES AGRIFAUNE
TESTENT AVEC DES CONSEILLERS
ET TECHNICIENS DE TERRAIN LES
OUTILS DÉVELOPPÉS PAR LE GTNA

© Hommes & Territoires

INTÉRÊTS AGRONOMIQUES, CYNÉGÉTIQUES ET ÉCOLOGIQUES

GESTION DES ADVENTICES ET BIODIVERSITÉ

En plaine et dans le bocage, des actions et outils sont mis en œuvre pour mettre en avant les intérêts agronomiques, cynégétiques et écologiques des bordures de champs.

Souvent considérées comme des réservoirs d'adventices, de ravageurs, les bords extérieurs de champs présentent pourtant des intérêts agronomiques, cynégétiques et écologiques méconnus. Les partenaires du Groupe Technique National Agrifaune (GTNA) Bords de Champs s'attachent, depuis 2012, à identifier et favoriser la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité, la petite faune, chassable ou non chassable, conciliables avec la production agricole.

Les partenaires du Groupe Technique National Agrifaune mettent en œuvre 4 actions pour mieux faire valoir l'intérêt des bordures de champs :

ACTION 1 AIDER À LA MISE EN ŒUVRE D'EXPÉRIMENTATION EN BORDURE DE CHAMPS

Comment démontrer localement l'intérêt de certaines bordures ou pratiques de gestion ? Les partenaires se sont attachés à créer un guide d'aide à l'élaboration d'expérimentation à vocation démonstrative sur la thématique des bords de champs. Celui-ci appuie à la définition de la problématique de recherche, du dispositif expérimental et des méthodes de suivis.

ACTION 2 CRÉER ET DIFFUSER UNE TYPOLOGIE DES BORDS DE CHAMPS

L'objectif est de mettre en avant qu'il existe différents faciès de bords de champs. Des bordures peu larges et composées d'adventices de culture, certes, mais également des bordures à caractère prairial (flore vivace non nitrophile) favorable à la faune et sans problématique adventice. Cette typologie propose à l'utilisateur de décrire rapidement une bordure à travers 8 critères (largeur, recouvrement de la

végétation...) et de définir son faciès. Les avantages et inconvénients de chaque faciès, pour l'agriculteur et pour la biodiversité sont présentés en détails, ainsi que les aspects économiques (coût de l'entretien...). Un arbre de décisions permet surtout d'aborder les conseils de gestion, méthode d'entretien, période, semis, adaptés à chaque faciès.

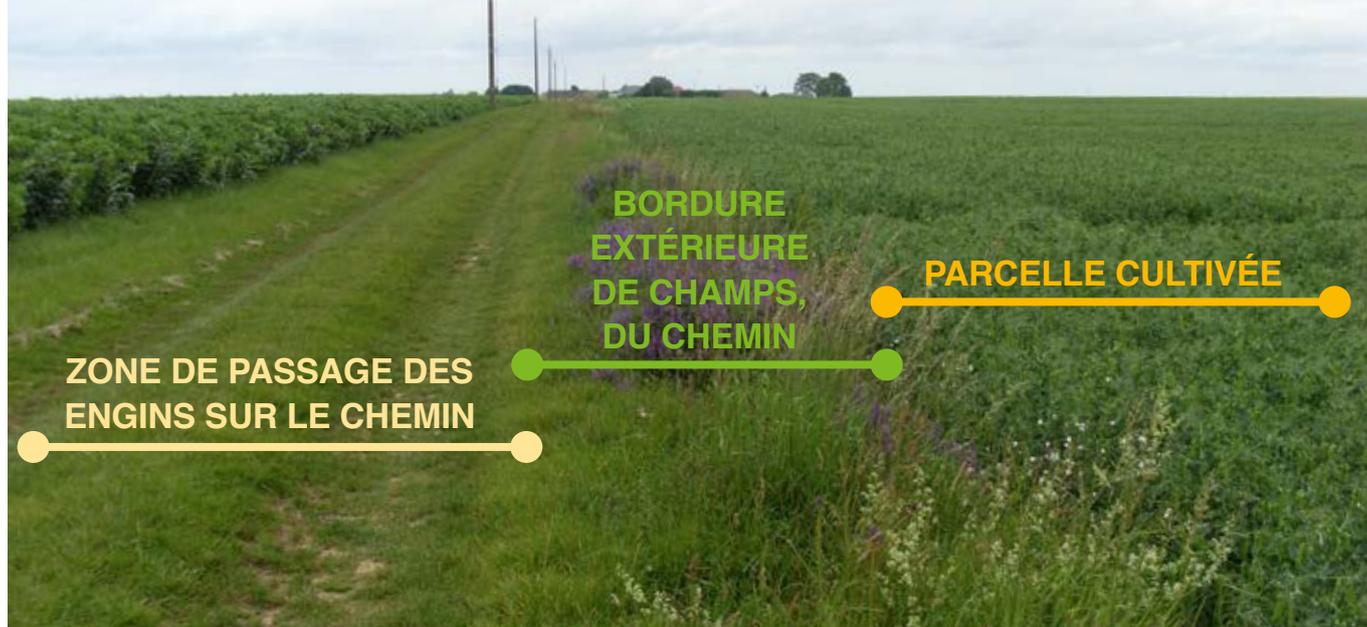
ACTION 3 ADAPTER ET DIFFUSER L'OUTIL DE DIAGNOSTIC ÉCOBORDURE®.

Les partenaires participent sous la direction de l'INRA SAD Paysage de Rennes au pilotage du programme Écobordure®.

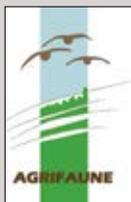
ACTION 4 FAVORISER L'ÉCHANGE ET LA COMMUNICATION

Un séminaire a été organisé en octobre 2014 au centre de formation de l'ONCFS du Bouchet (45). Une quarantaine de participants, du développement et de la recherche ont pu échanger et travailler sur les outils du GTNA. Un troisième séminaire du groupe sera organisé en 2017.

LOCALISATION D'UNE BORDURE DE CHEMIN
OU BORDURE EXTÉRIEURE DE CHAMPS



© Hommes & Territoires



LE GROUPE TECHNIQUE NATIONAL AGRIFAUNE BORDS DE CHAMPS, UN PARTENARIAT EFFICACE !

Cinq partenaires sont regroupés pour animer ce groupe :

- la Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret,
- la Fédération Régionale des Chasseurs du Centre,
- la Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne Ardennes,
- la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
- l'association Hommes et Territoires qui assure le pilotage.

Caroline LE BRIS

Association Hommes & Territoires

02 38 71 91 80

c.lebris@hommes-et-territoires.asso.fr



UN OUTIL DE DIAGNOSTIC DE LA QUALITÉ DES BORDS DE CHAMPS

Écobordure® est un outil dont l'objet est d'évaluer la qualité agro-écologique des bordures extérieures de champs, à partir de l'observation simplifiée de la flore.

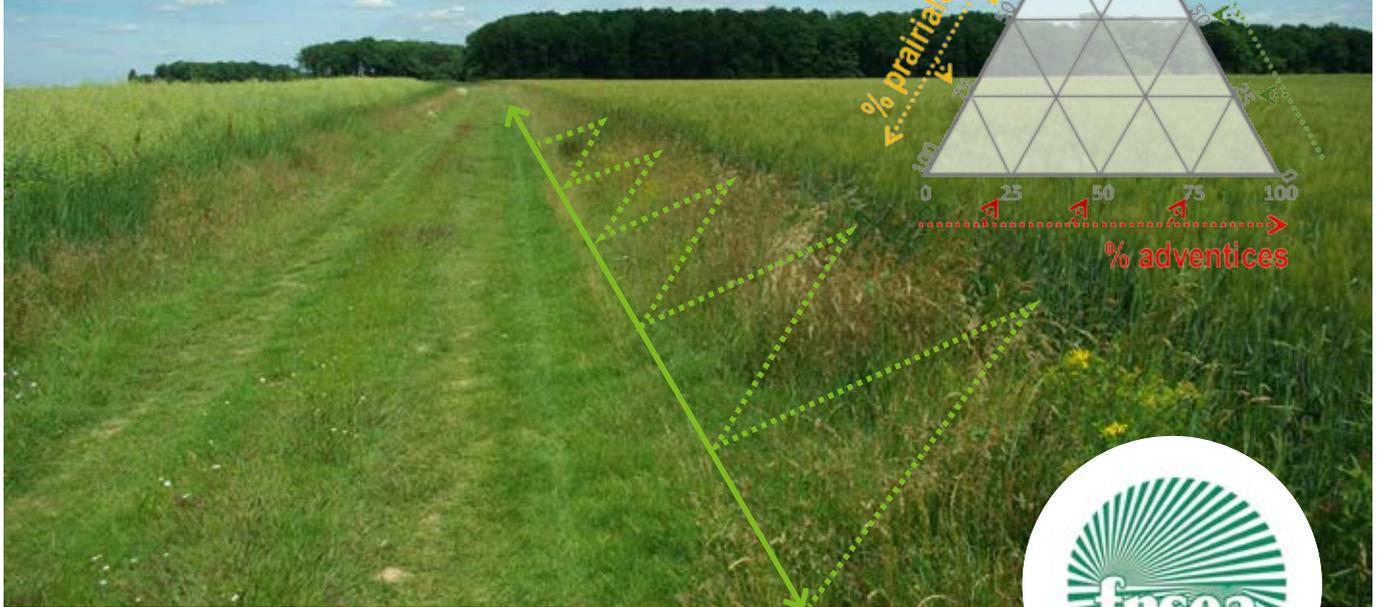
Cet outil permet de relier l'état de la flore aux pratiques de gestion et ainsi d'apporter des conseils pour améliorer ces pratiques d'un point de vue agronomique et en faveur de la biodiversité : gérer les adventices et/ou favoriser les pollinisateurs...

Il existe, deux versions de cet outil. L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA SAD Paysage de Rennes) est à son origine, dans un contexte bocager breton¹. L'association Hommes et Territoires a travaillé avec l'INRA à son adaptation au contexte de plaines céréalières de Beauce². Dans le cadre

du Groupe Technique National Agrifaune (GTNA) Bords de champs, un guide d'adaptation de l'outil à d'autres territoires a été élaboré³.

On considère que la végétation des bordures de champs peut être décrite par trois archétypes de végétation. Les bordures « prairiales » et « de lisière forestières », possèdent une flore diversifiée, représentent des refuges pour la faune, les auxiliaires notamment. Au contraire les bordures « adventices » plus simplifiées, représentent un risque de contamination d'un point de vue agronomique.

ECOBORDURE BEAUCE, LOCALISATION DES OBSERVATIONS ET REPRÉSENTATION GRAPHIQUE



© Hommes & Territoires

COMMENT UTILISER CET OUTIL ?

L'utilisateur recherche sur une bordure la présence ou absence de dix espèces indicatrices de chaque archétype. Les données obtenues sont résumées en pourcentages relatifs de chaque groupe d'espèces. Écobordure® propose une représentation graphique en triangle des résultats ainsi qu'une aide à l'interprétation en lien avec les pratiques de gestion, qui permet à l'utilisateur d'aller jusqu'au conseil. Il permet par exemple sur une exploitation de plaine céréalière, d'identifier les bordures à problématique adventice, à entretenir avant montée à graines et celles qui peuvent être entretenues en décalé (septembre/avril) pour favoriser la biodiversité. ●

1. Alignier, A., Roche, B., Lanoë, E., Ferchaud, F., Thenail, C., Le Coeur, D. (soumis). Ecobordure: a flora-based indicator of the agroecological state of field margins. Part I. Design and validation at the field margin level. Thenail, C., Roche, B., Lanoë, E., Alignier, A., Ferchaud, F., Le Coeur, D., (soumis). Ecobordure: a flora-based indicator of the agroecological state of field margins. Part II. From field to farm-level diagnosis.

2. Le Bris, C., Riviere, L., Lanoë, E., 2015. Ecobordure plaine de Beauce, diagnostic agro-écologique des bordures de champs : Guide d'utilisation. Association Hommes et Territoires, INRA SAD Paysage, 50p. adapté de Ferchaud, F., Lanoë, Roche, B., Le Coeur, D. et Thenail, C., 2014. Guide d'utilisation de l'outil Ecobordure pour une évaluation agro-écologique des bordures de champs en Bocage Armoricain. INRA SAD-Paysage, Rennes, 40p+anx.

3. Lanoë, E. Le Bris C., Roche B., 2014. Protocole d'adaptation de l'outil Ecobordure à l'échelle de la bordure de champs. INRA SAD-Paysage, Association Hommes & Territoires, mai 2014.



INTERVIEW DE Eric THIROUIN

Membre du Bureau de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, Président de la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Région Centre Val-de-Loire, Président de la Chambre d'agriculture d'Eure et Loir. En charge du dossier Agrifaune pour la FNSEA.

Pourquoi la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricole s'engage dans le programme Agrifaune ?

« Les organisations professionnelles sont investies auprès des agriculteurs pour préserver et valoriser la biodiversité, qu'elle soit ordinaire ou remarquable. L'implication de la FNSEA dans le programme Agrifaune en est un exemple.

Toutes filières confondues - arboriculture, élevage, grandes cultures, maraîchage, horticulture, viticulture..., les agriculteurs contribuent, en plus de la production alimentaire et non alimentaire, à la diversité des écosystèmes et des milieux, à la conservation de la biodiversité domestique, au maintien de la richesse faunistique et floristique et à l'entretien des paysages en France.

Le programme Agrifaune se veut un outil de dialogue et d'actions autour de la biodiversité entre agriculteurs et chasseurs. Il permet à la profession agricole et à ses partenaires du monde cynégétique d'innover, d'expérimenter et d'utiliser leur savoir-faire pour apporter des solutions pour valoriser la biodiversité. Notre engagement dans Agrifaune permet de porter ces solutions pour une alliance productive entre agriculture et biodiversité auprès du plus grand nombre d'agriculteurs. »



AGRIFAUNE ET PASTORALISME

16

CONCILIER PASTORALISME ET PRÉSERVATION DE L'HABITAT DU TÉTRAS LYRE

Le programme Agrifaune Alpes du Nord pastoralisme et Tétrax lyre a permis d'établir un outil standardisé qui permet de diagnostiquer la qualité des habitats de reproduction de l'espèce et de proposer des mesures de gestion et ou de restauration conciliables avec la fonctionnalité des unités pastorales.

Cet outil de diagnostic et d'aide à la mise en place d'action en faveur des populations de Tétrax lyre est aussi accompagné d'outils complémentaires et opérationnels (cahier technique, mémento, kit de formation). Ainsi, des diagnostics ont été réalisés sur 29 alpages pilotes représentatifs des 4 départements de la région Rhône-Alpes et dans le département des Hautes-Alpes. Ces diagnostics ont permis de mieux caractériser l'habitat de reproduction du Tétrax lyre sur pas moins de 56 700 hectares dans les Alpes du nord et 11 112 ha

dans les Alpes du sud depuis 2009, soit 240 Unités pastorales (UP). À la suite de la réalisation de ces diagnostics, des mesures de gestion ont été mises en œuvre sur plus de 60 UP et des travaux de réouverture réalisés sur 355 hectares. Ces mesures co-construites entre partenaires agricoles et cynégétiques et avec les éleveurs sont diversifiées et adaptées aux enjeux de chaque alpage diagnostiqué. Une pression pastorale accrue sur certains espaces pour limiter la reforestation spontanée ou à l'inverse la mise en défens de certaines zones

pour préserver l'habitat du Tétrax lyre sont des exemples de mesures mises en œuvre pour concilier pastoralisme et préservation de l'habitat du Tétrax lyre dans ces alpages. Le programme Agrifaune et pastoralisme a également permis le déploiement de Mesures Agro-Environnementales Territoriales puis de Mesures Agro-Environnementales et Climatique intégrant l'enjeu Tétrax lyre dans plus de 130 alpages.

FAIRE RECONNAÎTRE LE SAVOIR-FAIRE DES ÉLEVEURS

Au cours des prochaines années, les partenaires Agrifaune s'attacheront à développer et améliorer les outils de diagnostic en intégrant dans les plans

Tétras lyre

Une perte d'effectif importante

Les espaces pastoraux de montagne sont des éléments de biodiversité particulièrement remarquables, menacés par deux tendances opposées : la reforestation spontanée ou le pâturage excessif.

Le Tétrás lyre, inféodé à ces espaces, a vu une perte de 10 % de ses effectifs au cours de la dernière décennie.

© Juan Pablo Fuentes S. fotolia

de pâturage d'autres espèces des étages subalpins et alpins, notamment le Lagopède alpin. Un travail de valorisation des éleveurs doit également être réalisé. Il s'agit de faire reconnaître les savoir-faire des éleveurs et de les encourager à s'engager davantage dans des pratiques pastorales favorables au Tétrás lyre. Pour cela la création d'un label Tétrás lyre pour des produits issus de l'agriculture (fromage, agneau...) est par exemple envisagée. Enfin, le suivi de l'efficacité des mesures prises pourrait être développé avec la création d'outils de suivi. Ces outils devront permettre de mesurer la réponse des milieux et d'évaluer l'évolution de la fréquentation des Tétrás lyre et des autres espèces inféodées à la mosaïque des milieux créés par l'activité de pastoralisme. ●

Isabelle LOSINGER

Cellule technique de la Direction Régionale
Auvergne-Rhône-Alpes de l'ONCFS
04 76 78 72 06
isabelle.losinger@oncfs.gouv.fr



PARTENAIRES AGRIFAUNE

Une mutualisation de compétences en faveur du pastoralisme et du Tétrás Lyre

- L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- La Fédération Régionale des Chasseurs de Rhône-Alpes
- Le Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes
- Le Service d'utilité agricole à compétence interdépartementale
- La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
- L'Observatoire des Galliformes de Montagne
- La Fédération des alpages de l'Isère
- La Fédération départementale des chasseurs de la Savoie
- La Fédération départementale des chasseurs de l'Isère
- La Chambre interdépartementale d'agriculture Savoie Mont-Blanc

PLUS D'INFORMATIONS :

WWW.ONCFS.GOUV.FR/AMENAGER-ET-DEVELOPPER-LES-TERRITOIRES-RU254/AGRIFAUNE-ET-PASTORALISME-EN-MONTAGNE-NEWS1749
ET BIENTÔT SUR WWW.AGRIFAUNE.FR



DEUX QUESTIONS À René TAVANT

Président du Groupement
Pastoral de Cravens
(Alpage d'Ane et Buyant)

17

© B. Murfiat - Joly (c) ONCFS

Qu'est-ce que le partenariat Agrifaune a permis localement ?



Depuis 2009, par le biais des programmes Agrifaune successifs, nous avons travaillé sur une gestion qui permettrait de contenir la dynamique de la lande sur l'alpage, tout en considérant les enjeux de conservation du Tétrás lyre. Après un gros chantier de brûlage dirigé, nous avons ajusté la conduite du troupeau (parcs de nuit tournants,...). En 2015, le Groupement Pastoral s'est aussi engagé dans une MAEC construite en concertation à partir d'enjeux tétrás et ouverture des milieux.

Pourquoi vous êtes-vous engagés dans cette démarche ?

Si aujourd'hui on ne fait rien, et demain non plus, alors dans 40 ans on aura perdu une bonne partie de l'alpage. Ces engagements ne sont pas si contraignants qu'on pourrait le croire, tant que le berger est capable de modifier ses habitudes de travail pour répondre aux objectifs fixés par la MAEC. Pour le Groupement Pastoral, les contraintes sont acceptables dans la mesure où elles s'inscrivent dans une logique plus globale. >>

CONCILIER GESTION PASTORALE ET PERDRIX GRISE DES PYRÉNÉES



18

© Céline Ringeval

PASTORALISME ET GALLIFORMES DE MONTAGNE EN HAUTE VALLÉE D'AURE (HAUTES-PYRÉNÉES)

Le pastoralisme est une activité indispensable pour la conservation de la perdrix grise des Pyrénées.

Aussi, les partenaires Agrifaune engagés en haute vallée d'Aure, veillent à la recherche d'un objectif commun entre aménagement pastoral, conservation des habitats de la perdrix grise des Pyrénées et maintien de la diversité biologique, représentant un enjeu fort de la gestion des estives.

En 2014, près de 3 hectares de rhododendrons et genévriers ont été ré-ouverts en mosaïque permettant de répondre aux besoins de protection, de reproduction et d'alimentation de la Perdrix Grise des Pyrénées et également d'ouvrir de nouveaux cheminements intéressants pour le pastoralisme. Ces travaux de broyage des landes fermées par « petites trouées » font l'objet d'un suivi écologique (végétation, lépidoptère, orthoptère) afin d'évaluer son efficacité au regard des objectifs initiaux. Sur l'année 2015, les partenaires se sont employés à élaborer des principes de gestion des espaces pâturés, à travers notamment la conduite des troupeaux (bovins, caprins et ovins) en estive. Les connaissances acquises permettront de dégager des éléments et des principes de gestion applicables à d'autres milieux analogues du massif pyrénéen.

Rémi LAFFITTE

Garde-animateur de la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon
Salarié de l'association la Frênette
Coordinateur du programme Agrifaune Aulon
05 62 39 52 34
rnr.aulon@orange.fr



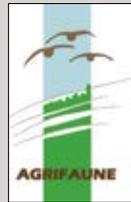
TRAVAUX DE RÉOUVERTURE DES LANDES FERMÉES PAR « PETITES TROUÉES », POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE PROTECTION, DE REPRODUCTION ET D'ALIMENTATION DE LA PERDRIX GRISE DES PYRÉNÉES.

© Lucien Fouga / RNR Aulon



LA RÉOUVERTURE EN MOSAÏQUE FAIT ACTUELLEMENT L'OBJET D'UN SUIVI ÉCOLOGIQUE

© Rémi Laffitte / RNR Aulon.



LES PARTENAIRES AGRIFAUNE ENGAGÉS DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

- La Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées
- L'Office National de la Chasse et de Faune Sauvage
- La Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées
- La Société de Chasse d'Aulon, la Commune d'Aulon
- L'Association La Frênette, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon et maître d'ouvrage

19



MUTUALISATION DES COMPÉTENCES EN FAVEUR DU PASTORALISME ET DE LA BIODIVERSITÉ

© Lucien Fouga / RNR Aulon

INITIATIVES VITICOLES ET COUVERTS VÉGÉTAUX

ÉCHANGES ENTRE
VITICULTEURS ET
CHASSEURS AUTOUR
DE L'INSTALLATION
D'AMÉNAGEMENTS
FAVORABLES À LA FAUNE
SAUVAGE

© Lucie Gilloz - FRC Languedoc-Roussillon

LA VIGNE UNE OPPORTUNITÉ POUR LA BIODIVERSITÉ

20

Dans le cadre du programme Agrifaune, des projets autour de la gestion viticole et la préservation de la biodiversité ont vu le jour dans le Rhône, l'Hérault, la Gironde.

La vigne est considérée comme une opportunité pour la biodiversité, de par son statut pérenne et son historique de gestion en parcelles fragmentées, entrecoupées d'éléments paysagers. Les évolutions de la conduite de la vigne, en lien avec les politiques agricoles et économiques, ont entraîné des modi-

fications importantes sur les paysages à dominante viticole, non sans impact sur la biodiversité (arrachage, taille du parcellaire, absence de couvert en inter-rang, ...).

Dans le cadre du programme Agrifaune, des projets autour de la gestion viticole ont vu le jour dans le Rhône, l'Hérault, la Gironde. Des exploitations viticoles initient des actions : enherbement des inter-rang et des tournières, amélioration du maillage paysager, reconversion des friches viticoles, mise en place de haies, afin de développer la biodiversité au sein des parcelles... L'objectif, à terme, est de pouvoir transférer ces exemples, en apportant un conseil à l'échelle d'un territoire, pour développer ces aménagements en faveur de la biodiversité.

Le Groupe Technique National Agrifaune (GTNA) viticulture, animé par la Fédéra-



RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC CONCERTÉ
POUR L'INSTALLATION D'AMÉNAGEMENTS
(HAIES...) FAVORABLE À LA FAUNE SAUVAGE

© Lucie Gilloz - FRC Languedoc-Roussillon



PRÉPARATION POUR LA PLANTATION
DE HAIE EN MILIEU VITICOLE

tion Régionale des Chasseurs de Languedoc-Roussillon et les Chambres d'agriculture régionales du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées impliquées dans le projet, a pour objectif de recenser ces initiatives, de les valoriser lors de salons ou par la création de supports de diffusion. De plus, le CETNA diffuse des connaissances complémentaires sur les travaux de recherches et les autres réseaux existants, traitant de cette thématique. ●

Lucie GILLOZ

Fédération Régionale des Chasseurs de
Languedoc-Roussillon
n2k-frclr@orange.fr

PETITE FAUNE SAUVAGE

LES COUVERTS AGRIFAUNE AU SERVICE DE L'INTERCULTURE

La période d'interculture n'est pas une période anodine dans le cycle cultural de la parcelle. Elle constitue également une période à risque pour la faune. La marque AGRIFAUNE Interculture® a été créée pour promouvoir les couverts d'interculture agri-faunistiques.

La préservation du capital « sol », facteur de production essentiel, se joue souvent à cette période. Protection physique du sol, fixation des éléments minéraux, bio-contrôle... l'intérêt agronomique des couverts d'interculture n'est plus à prouver.

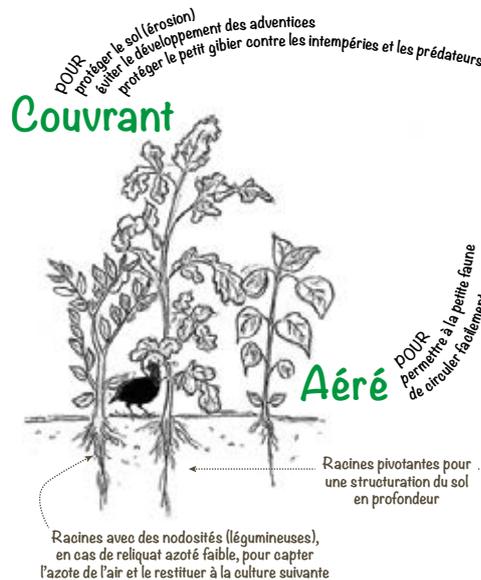
Il s'avère que pour la faune également, cette période d'interculture est considérée comme « à risque ». En l'espace de quelques jours à quelques semaines, le temps pour les moissonneuses d'enranger la récolte et pour les déchaumeurs d'enfourer les chaumes, la plaine céréalière, accueillante et nourricière se transforme radicalement. Les nichées d'alouettes des champs, les jeunes couvées de cailles, perdrix et faisans, les lièvres et chevreuils, voient leur milieu de vie changer et devenir beaucoup moins hospitalier.

Depuis 2010, les partenaires du GTNA Agrifaune « Gestion de l'interculture », se sont attachés, par le biais de centaines de plate-formes d'essai, de nuits d'observations, de journées de comptages, de journées de démonstration... à déterminer quels couverts d'interculture pouvaient répondre aux exigences agronomiques, écologiques et économiques des agriculteurs. Fruit de ce travail, et d'un partenariat avec des producteurs de semences, la marque AGRIFAUNE Interculture® est née au printemps 2013. Ce véritable outil de promotion et de déploiement des couverts d'interculture « agri-faunistiques »,

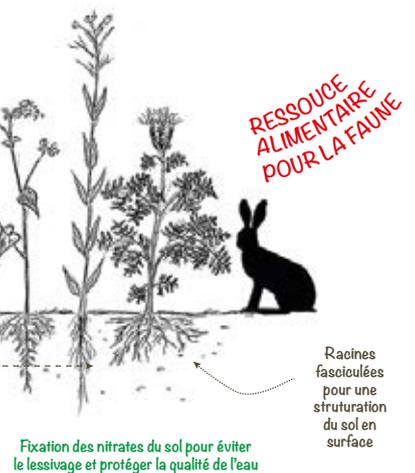


VISITE D'UNE PLATE-FORME D'ESSAI DES COUVERTS D'INTER-CULTURES AGRIFAUNE

© FRC Champagne-Ardenne



INTÉRÊTS DES COUVERTS AGRIFAUNE POUR LA PRODUCTION AGRICOLE ET LA FAUNE SAUVAGE



comprend aujourd'hui au catalogue une quinzaine de mélanges. Ce sont près de 80 000 ha de couverts AGRIFAUNE Interculture® qui ont été semés en 2015... la marge de progression demeure cependant énorme ! ●

Solène ALLART-DESTREIL

Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne-Ardenne
solene.allartdestreil@orange.fr



© FRC Champagne-Ardenne



LES COUVERTS D'INTERCULTURE LABELLISÉS AGRIFAUNE

Concilier agronomie, économie, environnement et faune sauvage sur votre exploitation

SEMENCIER	NOM MÉLANGE	COMPOSITION
	CHLOROFILTRE® → MTR	Trèfle d'Alexandrie
		Radis
		Moutarde blanche
	CHLOROFILTRE® → PROFIL NEW	Vesce pourpre
		Trèfle d'Alexandrie
		Phacélie
	CHLOROFILTRE® → OPTIMAL 2	Avoine Rude
		Vesce commune
		Moutarde blanche
	MICAMINE	Moutarde brune
		Phacélie
		Vesce pourpre
	MICAZIN	Moutarde brune
		Caméline
		Radis tardif
MICARA	Sarrasin	
	Radis tardif	
	Phacélie	
	DUO.COUV	Vesce commune
		Avoine rude
	SANICOUV	Phacélie
		Moutarde brune
		Phacélie
		Sarrasin

22

DISPONIBLES DANS LE RÉSEAU
DES DISTRIBUTEURS

ET BIENTÔT
DE NOUVEAUX MÉLANGES !

Et vous,
qu'attendez-
vous ?

Plus de
80 000 ha
de couverts labellisés
ont été implantés
en 2015.

À vous
de semer !

DIVERSIFIER LA PRODUCTION POUR MIEUX PRÉSERVER LA FAUNE SAUVAGE

LA PRODUCTION DE CÉRÉALES EN ALTITUDE
PEUT PERMETTRE DE LUTTER CONTRE
LE CAMPAGNOL TERRESTRE

© AR Pictures, fotolia

AGRIFAUNE DOUBS UN PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL TERRESTRE

IMPLANTER DES CÉRÉALES EN ALTITUDE, UNE MESURE RAISONNÉE POUR LUTTER CONTRE LE CAMPAGNOL TERRESTRE.

Le programme Agrifaune dans le Doubs vise en partie à étudier la faisabilité technico-économique d'implantation de céréales en moyenne montagne (800 - 1000 m) dans des exploitations en élevage laitier (AOP Comté) et de mesurer l'impact de ces cultures sur l'augmentation éventuelle de la petite faune. L'implantation de ces céréales correspond également à une des actions de la lutte raisonnée contre le campagnol terrestre (un fléau pour les prairies des plateaux du Doubs) permettant de réduire fortement la consommation de pesticides.

Les agriculteurs engagés dans cette expérimentation sont accompagnés sur le terrain par les partenaires Agrifaune pour :

- le suivi des populations de micromammifères (rongeurs et taupes),
- le suivi technique du semis à la récolte,
- le suivi économique des exploitations,
- le suivi de la biodiversité.

Les premiers résultats technico-économiques permettent de préciser que les marges brutes pour l'implantation de céréales en moyenne montagne pour ce secteur se situent en moyenne à 860 €/ha/an en 2015. En revanche, compte tenu des faibles surfaces concernées et de l'inertie des populations de petite faune, le bénéfice en faveur de la biodiversité est encore difficile à évaluer.

Régis RENAUDE

Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs
renaude.r@fdc25.com



TROIS QUESTIONS À Daniel PRIEUR

Président de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort

Que pensez-vous de la mise en œuvre d'Agrifaune dans le Doubs et le Territoire de Belfort ?

« Agrifaune représente pour moi un bon outil partenarial qui a permis d'engager un dialogue avec les chasseurs et des actions sur d'autres sujets que les habituels sujets sensibles des dégâts de gibier aux cultures. En plus dans le Doubs, avec l'action d'implantation de céréales en altitude, on a vraiment pu montrer que l'on pouvait se retrouver sur une action qui répond aux objectifs de chacun. En effet, la diversité des cultures et le labour permet d'augmenter la biodiversité et de lutter contre le campagnol terrestre avec des moyens plus respectueux de la faune non cible.

Quelles sont les conditions d'un essai de cette expérience ?

L'objectif est bien que cette expérimentation serve de modèle dans d'autres zones. Pour moi les conditions essentielles de réussite tiennent d'abord à la présence d'une démarche de groupe, il faut que plusieurs agriculteurs sur un même territoire s'engagent pour avoir à la fois un espoir de résultats et garantir la pérennité de la démarche. Il faut également que les agriculteurs soient accompagnés techniquement car ce ne sont pas avant tout des éleveurs qui ne savent plus ce que c'est que de cultiver des céréales surtout en zone de moyenne montagne.

Quels sont d'après vous les principaux enseignements de cette expérience ?

Cette expérience a mis en évidence le travail de réflexion que chaque partenaire devait faire pour se retrouver sur des objectifs communs. Par exemple sur les aspects réglementaires, jusqu'à l'arrêt de la PHAE la mise en cultures de prairies permanentes était très compliquée, maintenant avec les nouvelles règles de la PAC les choses semblent plus faciles. Mais aussi sur les aspects autonomie fourragère, implanter des céréales dans des exploitations avec un fort chargement conduit soit à intensifier d'autres zones soit à acheter des fourrages grossiers soit aussi à réfléchir sur la quantité de lait que l'on peut produire de façon durable sur une exploitation ou sur un territoire. Cela rejoint la préoccupation des AOC de notre région en matière de production économiquement rentable et durable en matière d'environnement, les bases de l'agro-écologie en fait. »

BRESSE BOURGUIGNONNE

PRODUIRE DES PLAQUETTES BOCAGÈRES EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ

Depuis 2008, la mise en œuvre du programme Agrifaune en Saône et Loire pour lequel la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC 71) est maître d'ouvrage, a donné l'occasion de traiter le sujet du devenir du bocage en profondeur.

Les réflexions menées par un groupe de travail situé en Bresse bourguignonne ont conduit à étudier l'opportunité d'un changement de pratiques sur l'entretien des haies et la valorisation du bois. L'étude réalisée* par la FDC 71, le Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne et la Chambre d'agriculture de Saône et Loire a permis d'évaluer la ressource en bois bocager présente au sein des exploitations bressanes es-

sentiellement céréalières et laitières, de fournir des données technico-économiques relatives à l'exploitation de cette ressource tout en prenant en compte la biodiversité.

À la demande d'exploitants agricoles et dans le cadre d'un partenariat déjà existant entre la FDC 71 et la Coopérative agricole et viticole Bourgogne du Sud, cette dernière a accepté d'être l'opérateur économique en charge de l'orga-

nisation de chantiers de déchiquetage, du stockage et de vente de plaquettes bocagères. Une première production de l'ordre de 600 à 800 MAP (mètre cube apparent de plaquettes) est programmée début 2016. Une montée en puissance les deux années suivantes doit permettre d'atteindre un objectif de 2500 MAP annuels correspondant à une utilisation optimale de la plateforme de stockage prévue. Cette action est soutenue dans son volet animation par l'ADEME dans le cadre du Plan Énergie Climat de Bourgogne et pour les investissements par la Pays de la Bresse bourguignonne à l'aide d'une nouvelle programmation LEADER ainsi que de son contrat territorial. ●

* « Etude d'opportunité sur l'utilisation du lamier à scie et sur la valorisation des produits d'entretien et d'exploitation des haies en Bresse bourguignonne » réalisée par la FDC71, le CRPF de Bourgogne et la Chambre d'agriculture 71 (www-chasse-nature-71.fr, onglet les habitats puis étude lamier). Cette étude a été soutenue par le Pays de la Bresse bourguignonne et le Groupe d'Action Locale LEADER, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, le Conseil régional de Bourgogne et l'ONCFS, elle a été retenue parmi les projets LEADER remarquables en Bourgogne.

Thierry PEYRTON

Chargé de mission FDC 71
tpeyrtton@chasseurdefrance.com





INNOVER ET ADAPTER SON MATÉRIEL POUR PRÉSERVER LA FAUNE SAUVAGE

QUELLE EFFICACITÉ DES BARRES D'EFFAROUCHEMENT ?

Les barres d'effarouchement constituent un matériel efficace pour préserver la biodiversité en limitant la mortalité lors de la fauche. L'intensification de l'agriculture se traduit en partie par l'utilisation de machines plus grandes, plus rapides, utilisées plus souvent. Leur impact sur la faune sauvage peut être très significatif, comme l'ont montré diverses études menées sur le lièvre, la perdrix, le faisan ou le chevreuil. Les barres d'effarouchement sont évoquées depuis longtemps comme un moyen de limiter la mortalité induite par la fauche. Leur utilisation est cependant encore limitée et leur efficacité réelle est parfois questionnée. Les premiers travaux du Groupe Technique National Agrifaune sur le Machinisme ont eu comme objectifs d'estimer la mortalité induite par la fauche et l'efficacité d'une barre d'effarouchement à peignes rigides. Des données ont été recueillies dans les départements de l'Aveyron, de l'Indre, de Loire Atlantique, du Maine et Loire, de la Manche, de la Sarthe et de la Vienne, principalement dans des prairies naturelles, de la luzerne et du trèfle. La densité de cadavres retrouvés après la fauche dépend du type de culture et du département. **La mortalité constatée la plus importante était dans la luzerne et pour le faisan.** Sans barre d'effarouchement, elle était inférieure à 2 faisans pour 100 hectares de luzerne dans la Vienne, mais de plus de 40 faisans pour 100 hectares de luzerne dans l'Indre par exemple. Lièvre et chevreuil sont les deux autres espèces les plus concernées, à des densités plus faibles dans les départements étudiés. En comparant des parcelles de même type, dans le même département, fauchées avec et sans barre d'effarouchement, on constate que le nombre d'animaux adultes qui fuient devant le tracteur pendant la fauche est le plus souvent supérieur avec la barre que sans, **ce qui suggère que la barre atteint son objectif qui est de contraindre les animaux à fuir plutôt que de rester cachés dans la végétation.** De même, la densité de cadavres retrouvés après la fauche est le plus souvent inférieure lorsqu'une barre d'effarouchement est utilisée. Globalement, dans les parcelles où ont été comptés à la fois les animaux qui fuient devant le tracteur et le nombre de cadavres, on constate que la barre d'effarouchement augmente le nombre de faisans et de lièvres qui fuient et diminue le nombre de cadavres. Ces données ont parfois été recueillies dans des secteurs où la densité d'animaux était trop faible pour permettre des analyses statistiques satisfaisantes. Elles laissent cependant penser que **la barre d'effarouchement à peignes rigides limite de manière significative l'impact de la fauche sur la faune sauvage.** L'utilisation de ce matériel dans d'autres cultures, notamment les CIPAN, devrait également être testée dans les prochaines années par le GTNA Machinisme.

Jean-Sébastien GUITTON
Office National de la Chasse et de la
Faune Sauvage
jean-sebastien.guitton@oncfs.gouv.fr

DESTRUCTION DES CIPAN EN AUTOMNE PRÉSERVER LES POPULATIONS DE LIÈVRE EN INSTALLANT UNE BARRE D'EFFAROUCHEMENT

Dans le cadre du réseau Agrifaune Seine et Marne, la Fédération Départementale des Chasseurs de Seine et Marne (FDC77) a fait élaborer une barre d'effarouchement destinée à épargner les animaux trouvant refuge dans les couverts fourragers, ou les CIPAN, en provoquant leur fuite. Pour appuyer l'initiative de la FDC 77, les partenaires de cette opération, la FDSEA77, la Chambre d'Agriculture et l'ONCFS se sont fait les relais auprès des agriculteurs. Ainsi, les 4 barres élaborées ont été mises à disposition, gratuitement, aux agriculteurs volontaires qui ont testé l'outil et ont noté leurs observations (nombre d'animaux vus, comportements...) lors des opérations de broyage. Au total, ce sont plus de 200 ha qui ont été broyés, principalement de la moutarde et/ou des couverts en mélange, composés de moutarde, de phacélie et de trèfle. Une centaine de lièvres, 40 perdrix grises, 10 chevreuils, 25 faisans et 4 renards ont été observés lors de ces opérations. Pour les lièvres, qui ont tendance à rester gîté jusqu'au dernier moment, les lourdes chaînes de la barre ont parfaitement joué leur rôle puisque, malgré une vitesse de travail parfois supérieure à 12km/h un seul animal a été tué. Tous les agriculteurs qui ont testé l'outil sont unanimes : sans barre, la mortalité sur la faune, aurait été bien supérieure !

Thierry Moret
Fédération Départementale des Chasseurs
de Seine et Marne
t.moret@fdc77.fr

UN NOUVEL OUTIL POUR RESTAURER LA BIODIVERSITÉ EN BORDURE DE CHAMPS ET LIMITER LE DÉVELOPPEMENT DES ADVENTICES

LE SEMOIR DE BORDS DE CHAMPS

Les bords de champs sont souvent composés d'une banquette herbeuse. Celle-ci en fonction des pratiques peut avoir différents types de flore (voir encadré ECO-BORDURE page 14). Si cette banquette a subi des dérives d'herbicides, voir dans certains cas un désherbant total, la flore n'est composée qu'en grande partie par une flore d'adventices, ce qui oblige l'agriculteur à passer régulièrement avec un broyeur pour éviter que les plantes montent à graine et ne contaminent la parcelle.

S'il a été prouvé que seules quelques plantes peuvent contaminer la parcelle et passer aux travers des herbicides sélectifs des cultures, cela peut faire peur. Le broyage des bords de parcelles a un impact sur les animaux qui se reproduisent sur les bords de parcelles comme la perdrix grise qui se reproduit en juin au moment même où les bords de champs sont broyés lorsque l'on a une flore dégradée. Le GTNA « bords de champs » a mis en avant dans ses travaux que la flore devenait plus patrimoniale si le broyage était avancé en avril ou différé après septembre. Mais sur les bords dégradés, le temps à revenir à une flore patrimoniale sera tellement long que ça ne se fait pas.



Le prototype de semoir de bords de champs est actuellement en phase de test

De ce constat est née l'idée qu'il fallait ressemer les bordures dégradées. Ces

bordures sont souvent des chemins ou bords de route et le travail du sol est impossible avec les outils d'une exploitation. Il fallait construire un outil permettant de travailler le sol sur

une faible largeur, de semer et d'appuyer le semis avec un rouleau. Par contre, les accès ne sont pas toujours faciles et pas forcément plats. Dans le cadre d'un projet de licence professionnelle, 3 étudiants de l'université de Reims à Chalons en Champagne ont travaillé sur un outil permettant de répondre à ce cahier des charges. Un prototype a été construit dans les murs de l'école de Somme-Suippes et a été livré début mars. Si des essais de fonctionnement ont été réalisés, il reste maintenant à tester la mise en terre des graines. Ce semoir est composé d'un rotavator et d'un semoir à petites graines avec une régulation à débit proportionnel à l'avancement, le tout placé au bout d'un bras d'élagage qui permet l'accès facilement à partir d'un côté ou de l'autre de la bordure. Vous pourrez retrouver ce prototype au prochain SIMA sur le stand des bonnes pratiques. Ce semoir pourrait être utilisé pour semer des Surfaces d'intérêt écologique (SIE) sur le premier mètre de la parcelle ou de fleurs en bordure pour les auxiliaires des cultures. ●

Bruno HECKENBENNER

Chambre d'Agriculture de la Meuse
bruno.HECKENBENNER@meuse.chambagri.fr

L'INSTALLATION DU SEMOIR SUR UN BRAS D'ÉLAGAGE PERMET D'ACCÉDER FACILEMENT À LA BORDURE DU CHAMPS



Une dynamique partenariale primordiale

Jean-Pierre POLY

Directeur général de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage



Depuis bientôt 10 ans, l'ONCFS s'est engagé, avec la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) et la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) dans le programme AGRIFAUNE, pour identifier et promouvoir les itinéraires agricoles les plus favorables à la petite faune. Notre établissement s'est fortement engagé dans le portage de ce programme, en mobilisant ses ingénieurs et en apportant un soutien financier important aux partenariats départementaux et régionaux qui déclinent ce programme sur le terrain. Ce travail a déjà largement porté ses fruits, puisqu'il a touché 70 départements et plus de 400 agriculteurs qui se sont engagés dans cette démarche de développement sur des thématiques variées. Les principales avancées portent sur la gestion des intercultures, des bordures de champs, des entre-rangs de vigne, des alpages favorables aux galliformes de montagne et sur la prise en compte de la faune dans les opérations de récolte.

En 2015, dans un contexte où les moyens humains et financiers de l'établissement se réduisent, le conseil d'administration de l'ONCFS a décidé d'une part de réunir les missions de recherche et de développement au sein d'une seule et même direction de la recherche et de l'expertise, et d'autre part de confier à cette direction la charge de renforcer les apports de méthodologie et d'expertise technique et scientifique du programme Agrifaune.

Cette contribution sera, pour les 10 ans qui viennent, un facteur important de la capitalisation des acquis permis par Agrifaune. Mais elle n'aura de sens et de légitimité que dans le prolongement de notre partenariat, au niveau national comme sur le terrain, et dans notre capacité à mettre au service des agriculteurs et de leurs projets cette expertise collective.



SENSIBILISER LES FUTURS AGRICULTEURS

VISITE D'UNE EXPLOITATION
PAR LES ÉLÈVES DE
L'IREO DE MALTOT

CALVADOS

LES ÉLÈVES DES LYCÉES AGRICOLES S'ENGAGENT POUR LA FAUNE SAUVAGE

Le programme Agrifaune du Calvados est porté par 6 organismes soucieux de sensibiliser les élèves des lycées agricoles et les agriculteurs aux pratiques et aménagements favorables à la faune sauvage et plus largement à la biodiversité.

Depuis 2010, les actions ont été multiples :

- création d'un module d'enseignement spécifiquement dédié à « Agrifaune »,
- interventions pédagogiques par des techniciens et conseillers spécialisés (fédération des chasseurs, chambre d'agriculture et ONCFS),
- tests de différents couverts d'interculture intéressants pour la faune,
- portes-ouvertes chez des agriculteurs référents,
- élaboration d'un diagnostic d'exploitation simplifié, réalisation de comptages d'espèces diverses par les élèves,
- mise en place d'aménagements sur les exploitations agricoles des lycées.

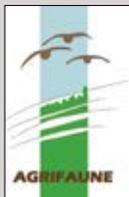
Cette année 220 élèves ont pu bénéficier du programme.

Un film vient d'être réalisé pour valoriser toutes ces actions et servir de support pédagogique aux professeurs des lycées il sera disponible sur le site internet Agrifaune en mai 2016. www.agrifaune.fr

VISUALISEZ LE FILM AGRIFAUNE
CALVADOS SUR :
[HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/
WATCH?V=PNBTTKFAOSW](https://www.youtube.com/watch?v=PNBTTKFAOSW)



Nathalie CHEVALLIER
ONCFS
02 31 77 71 11
nathaliechevallier@oncfs.gouv.fr



LES PARTENAIRES AGRIFAUNE DU CALVADOS

- la Fédération Départementale des Chasseurs du Calvados,
- la Chambre d'Agriculture du Calvados,
- l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,
- le Lycée Agricole de Vire
- le Lycée Agricole du Robillard,
- l'Institut Rural d'Education et d'Orientation de Maltot.

Florian DESPLANQUES

Un inventaire de la biodiversité des haies du lycée agricole



De 2013 à 2015, Florian DESPLANQUES a préparé son baccalauréat professionnel - Gestion des Milieux Naturels et de la Faune - au lycée agricole de Vire. Avec les autres élèves de sa classe et grâce à l'accompagnement de Christophe GUENIER, professeur impliqué dans le programme Agrifaune, il a pu réaliser des actions concrètes.

Quel souvenir gardez-vous des cours et sorties de terrain organisés dans le cadre d'Agrifaune ?

« En seconde nous avons effectué beaucoup de visites et avons participé à des chantiers de plantation de haies et petit boisement. Nous avons eu également des débats avec les élèves de seconde production animale, notamment au sujet de l'importance des haies. Ces derniers n'étaient pas forcément convaincus, pourtant elles ont plusieurs rôles indispensables (biodiversité, ombrage pour le bétail, paysage, filtration de l'eau, brise-vent...). En terminale, j'ai aussi assisté à une sortie avec la fédération des chasseurs du Calvados au sujet de l'intérêt agronomique des CIPAN (culture intermédiaire piège à nitrate), mais aussi de la faune présente. Ce jour là, nous avons vu des bécasses, des faisans, des renards et des chevreuils. Nous avons aussi pu voir des pièges à insectes. Avec le CPIE du Cotentin, nous avons aussi pu découvrir la faune présente dans les mares du lycée, comme le Triton alpestre, le Triton ponctué, le Triton palmé et, sur une parcelle humide, la Salamandre tachetée.

Vous avez pu mettre vos connaissances en application sur la ferme de votre lycée. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Durant mon stage de première en 2014, avec Xavière GROSBOIS de l'ONCFS, j'ai effectué un inventaire détaillé de l'ensemble des haies de l'exploitation du lycée. En plus, j'ai proposé des aménagements propices pour la faune sur tout le parcellaire. Je les ai localisés sur des cartes avec un calendrier pour les mettre en place. La pose d'agrains, de nichoirs à abeille, de buches à cavités, de plaques à reptiles et la création d'une garenne artificielle ont déjà été effectuées. »

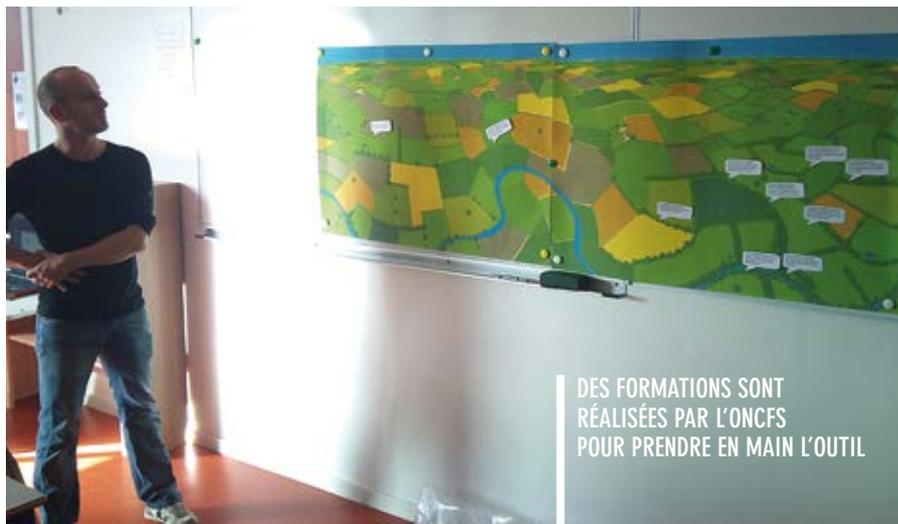
RÔLES DES HAIES DANS LE PAYSAGE

UN OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Le pôle bocage et faune sauvage de l'ONCFS a développé des outils pédagogiques présentant les services rendus par les haies et les bocages. Destinés en priorité aux élèves en formation agricole, les supports se composent d'une part d'une dizaine d'objets plus ou moins insolites symbolisant les différents rôles des haies, et d'autre part d'une fresque paysagère contrastée sur laquelle il s'agit de positionner des « magnets » porteurs de messages ou encore représentant des arbres, des haies, des mares, des bosquets et des animaux.

C'est ainsi que sont abordées les notions de réservoir d'auxiliaires, de ressource en bois, de protection des sols, des cultures et du bétail ou encore de continuités écologiques.

En 2014 et 2015, quatre formations à l'animation de ces outils ont eu lieu en régions Centre, Poitou-Charentes et Bourgogne. Une plateforme Internet dédiée aux retours d'expériences entre animateurs est



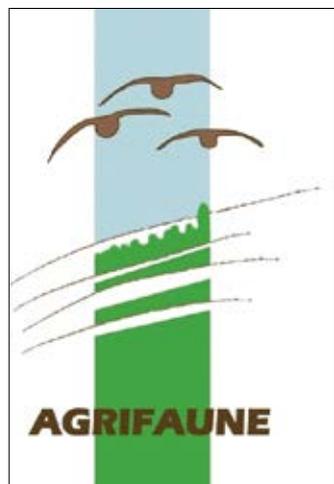
© Sophie Morin Pinaud - ONCFS

actuellement en cours de développement avec le concours de l'Ifrée et de l'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes. Les supports répartis notamment au sein des différentes délégations ONCFS et à l'APCA pourront être utilisés en France par les partenaires du réseau Agrifaune. ●



POUR EN SAVOIR PLUS :
[HTTP://WWW.POLEBOCAGE.FR](http://www.polebocage.fr)

Sophie MORIN-PINAUD
ONCFS
pole.bocage@oncfs.gouv.fr



RETROUVEZ LES PROGRAMMES ET ACTIONS
DES PARTENAIRES AGRIFAUNE SUR :
WWW.AGRIFAUNE.FR



PRODUITS CARNÉS ET LAITIERS

UN CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES

La présentation des résultats d'enquête de Kantar Worldpanel les 22 et 23 mars à FranceAgriMer ont mis en évidence un recul généralisé de la consommation de produits carnés et laitiers pour l'année 2015.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte de crise du monde agricole et conduit à s'interroger sur la façon de reconquérir les consommateurs français, dont les comportements sont un enjeu clé des marques et enseignes.

Les stratégies d'adaptation des agriculteurs en dépendent tout autant pour moduler leur production.



© jolopes - Fotolia.com

LA CROISSANCE DE GRANDES SURFACES DE PRODUITS DE PROXIMITÉ PEUT ÊTRE EN MESURE DE LANCER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DANS LES CIRCUITS ALIMENTAIRES.

29

DES MARCHÉS ALIMENTAIRES ATONES MALGRÉ LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX CIRCUITS

Les marchés alimentaires affichent une faible croissance de 1 % en 2015, uniquement dynamisés par la croissance démographique et l'augmentation du nombre de foyers (+ 13 % par rapport à 2014). Le drive, les marchés diététiques et bios sont en forte croissance, mais

leur poids encore très restreint sur le marché n'impacte que marginalement le circuit de la distribution. Pourtant, les résultats d'enquête sur l'échantillon de panélistes montrent l'intégration progressive du bio et de produits issus de circuits courts dans les comportements d'achat des ménages. Par exemple, les déclarations d'intention d'achat de produits bios se sont accrues par rapport à 2014 (+ 3 euros dans le budget

moyen), mais le décalage reste persistant avec le niveau réel d'achat.

Les achats dans leur fréquence et leur niveau sont quant à eux en recul pour la plupart des produits protéinés, malgré la légère progression du pouvoir d'achat des ménages français. Leur part dans les dépenses totales des foyers est de 21,1 % en 2015 contre 21,6 % en 2014, ce qui reflète la baisse tendancielle de la consommation de viande en France depuis des dizaines d'années. À ce titre, près d'un quart des ménages interrogés déclarent vouloir réduire leur consommation de produits protéinés en 2015. Cette perte d'attractivité des produits animaux se situe plus particulièrement chez les jeunes couples et les familles, et touche de manière transversale toutes les catégories de viandes.



© pict rider - Fotolia.com

LES PRODUITS CARNÉS DANS UN CONTEXTE DÉPRIMÉ

Cette tendance est moins marquée pour la viande de bœuf, grâce aux produits steaks hachés frais, dont le taux de pénétration¹ a progressé de 1,8 % sur quatre ans pour atteindre 80,3 % en 2015. De même, le budget d'achat sur ce segment de consommation a lui aussi significativement augmenté durant la même période (+11 %). En revanche, un fort recul est à signaler pour la viande de veau, dont la perte de clientèle et la diminution des achats se sont accélérées en 2015. A ce titre, l'indicateur Consumer Reach Point (CRP) de Kantar, c'est-à-dire la multiplication du taux de pénétration et de la fréquence d'achat, est en baisse de 12,9 % entre 2012 et 2015 pour ce produit. La situation est plus ou moins similaire pour la viande ovine, à ceci près que la hausse des prix en 2015 indique une meilleure valorisation des produits. Aussi, le porc, particulièrement touché par la crise agricole, ne subit pas de perte de clientèle. Mais la contraction du budget consacré à l'achat de viande porcine, ainsi que du niveau d'achat,



© Idprod fotoia.com

montrent un détournement certain de la demande.

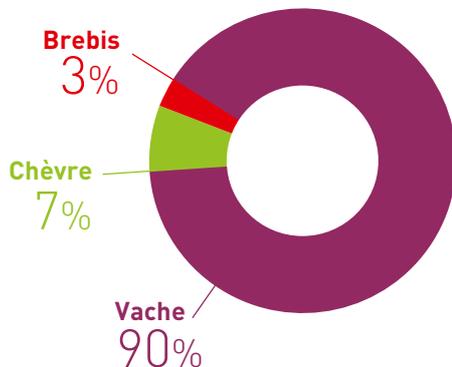
En ce qui concerne la volaille, la viande non élaborée est marquée par une baisse des achats et du budget. Mais l'attention se porte davantage sur les élaborés, dont la progression est constante depuis quatre ans dans le panier de biens des ménages malgré un écart de prix moyen

significatif avec le non élaboré (1,05 euro fin 2015). La consommation de ce type de produits est soutenue par toutes les catégories sociales du panel, des classes modestes aux moyennes supérieures, du fait de produits idéalement calibrés pour répondre aux demandes des consommateurs (praticité, goût). Cette tendance se vérifie dans les rayons charcuterie, dont



¹ Le taux de pénétration désigne le pourcentage de consommateurs ayant acheté un produit sur une année.

RÉPARTITION DES VOLUMES DE FROMAGES SELON LES ESPÈCES EN 2015



2410 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques source : KantarWorldPanel

la consommation globale est pourtant en baisse pour la première fois en 2015 (400 grammes consommés en moins par foyer sur l'année versus 2014), mais où la charcuterie de volaille est la seule à résister grâce à son offre adaptée aux familles. Cependant, le poulet est le seul bénéficiaire de cette dynamique, les autres volailles étant délaissées, élaborées ou pas.

DES PRODUITS LAITIERS QUI CHERCHENT À MAINTENIR LEUR LEADERSHIP

Premier poste de chiffre d'affaires dans le circuit agroalimentaire, les produits laitiers sont fortement implantés dans le quotidien alimentaire des ménages français avec 100% de foyers acheteurs, un budget moyen de 561 euros annuel en 2015 (contre 555 euros en 2014), et une part dans le budget total des dépenses qui se maintient à 13,1 %. Toutefois, le contexte est baissier, avec une chute des volumes d'achats depuis deux ans et des difficultés dans la valorisation des produits. Les familles, principal moteur de la consommation laitière, sont en mutation dans leur mode de consommation (petit déjeuner classique moins courant, diversité des foyers, « culture du lait » en recul) et ceci se répercute sur la consommation de lait liquide, avec 9,5 litres de moins consommés par foyer et par an depuis 2011. Les fromages restent stables grâce à la croissance dé-

mographique, malgré une légère baisse de la fréquence et du budget d'achat. Malgré un rayon libre-service omnipotent dans les grandes surfaces, les fromages dits de « fraîches découpes » (le fromage traditionnel prédécoupé) affichent une progression intéressante en termes de taux de pénétration (73 % soit une hausse de 2,1 % en 2015). Enfin, les fromages au lait de chèvre et au lait de brebis rencontrent un succès important auprès des ménages les plus aisés (couples, célibataires et seniors), dont les produits répondent aux attentes de ces consommateurs qui ont développé des exigences en termes d'engagement citoyen et de qualité (produits ressentis comme bios, avec des certificats de qualité et de traçabilité). De plus, ces produits sont assez bien valorisés à la vente et représentent un marché porteur aussi bien pour les producteurs que pour la grande distribution. Mais le poids encore relatif de ces produits par rapport aux fromages de vache (90 % des fromages à eux seuls) ne suffit pas à relancer une dynamique haussière pour l'ensemble du secteur.

QUELLES STRATÉGIES ET QUELLES OPPORTUNITÉS ?

Ces résultats sont révélateurs d'une mutation des comportements de consommation des foyers français. Mieux répondre à ces comportements ouvre la perspective de développer

+ 13%

augmentation du nombre de foyers par rapport à 2014

- 9,5 litres

chute de consommation de lait par foyer et par an depuis 2011

+ 1,8%

augmentation sur 4 ans du taux de pénétration du steak haché dans la consommation des ménages français.

des débouchés pérennes et de nouvelles sources de revenus. La nouvelle dimension des attentes sociétales sur les produits alimentaires peut être une opportunité pour renouer avec la valeur, comme l'atteste le palmarès des innovations 2015, mettant en avant la « premiumisation » de produits alimentaires. Aussi, l'importance prise par de nouvelles formes de repas comme l'apéritif (37 millions d'apéritifs sont pris à domicile par semaine en France) représente un nouveau segment sur lequel peuvent se positionner des produits alimentaires comme les fromages. Enfin, la croissance de grandes surfaces de produits frais et des rayons biologiques ou des produits de proximité peut être en mesure de lancer une nouvelle dynamique dans les circuits alimentaires. Cela à la condition d'intéresser suffisamment les ménages français, afin qu'ils consacrent une plus grande part de leur budget à ces secteurs, et de donner aux agriculteurs les moyens de saisir de telles opportunités. ●

Quentin MATHIEU
Chambre d'Agriculture France
Direction Économie des Agricultures et
des Territoires

RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

LA PETITE FAUNE HABITE AUSSI SOUS LES PYLÔNES

En accord avec RTE et l'agriculteur, les chasseurs plantent des arbustes à baies ou autres végétaux dans le pied des pylônes de RTE afin de redonner à la petite faune des habitats et de la nourriture. Ils recréent ainsi de petits bosquets qui émaillent la plaine.



Réseau de transport d'électricité

32

Il y a déjà bien longtemps un concept belge est arrivé dans les plaines agricoles du nord de la France la « chaussette verte ». L'implantation de ces îlots de végétation installés au pied des pylônes du réseau de transport d'électricité, participent à l'équilibre durable des éco-systèmes. En particulier, elles contribuent à la diversification des milieux naturels et à la création d'espaces d'accueil pour la faune de plaine.

Quelques années plus tard, dans l'ouest de la France, le bois de Barbetorte, classé en ZNIEFF, est choisi par les chasseurs et RTE pour tester un nouveau type d'aménagement sous les lignes : l'emprise est dessouchée et replantée avec des essences qui resteront de petite taille à maturité, comme le noisetier, l'aubépine, le néflier... ou de conserver des espaces en prairie pour le gainage du gibier. Dans un tel aménagement RTE n'a plus besoin d'intervenir pour maintenir les arbres à distance des câbles élec-

triques, un atout pour la tranquillité de la faune et une simplification de gestion pour RTE.

Le succès de ces expériences « gagnant-gagnant » ont incité la FNC et RTE à signer en 2008 un partenariat ayant pour objectif de faciliter le développement dans toute la France de tels projets. A ce jour, 40 conventions ont été signées avec des fédérations de chasse et 125 ha aménagés.

LIMITER LES PLANTES ADVENTIVES

Cette même année 2008, année du Grenelle de l'environnement, RTE renforce l'axe nature et biodiversité de sa politique environnement. Une étude est confiée au CEMAGREF (devenu depuis l'IRSTEA), afin d'étudier la biodiversité floristique sous les pylônes. C'est l'établissement de Nogent-sur-Vernisson

(45) qui va faire cet inventaire dans le Loiret, entre Sologne, Gâtinais et Beauce. Il utilise pour cela, un indice de biodiversité basé sur la valeur patrimoniale et la banalisation de la flore. 150 pieds de pylône sont passés à la loupe par des naturalistes. Les résultats sont nets : cette relativement petite surface (2 ha cumulé) renferme 461 espèces soit 1/3 des plantes présentes dans la région. La conclusion des chercheurs est que les pieds de pylône apportent peu à la biodiversité en Sologne et dans le Gâtinais, où la biodiversité bénéficie déjà de beaucoup d'espace, mais ils sont un atout en Beauce en apportant régulièrement des espaces pour la flore sauvage régionale, au même titre que les chemins agricoles. Leur recommandation : limiter les interventions et ne couper que quand les ligneux deviennent trop grands afin de favoriser les formations végétales pérennes spontanées. Cette conduite du pied de pylône est également favorable à la petite faune, mais allait-elle convenir



LA VÉGÉTALISATION DES PIEDS DE PYLÔNES APORTE DES ESPACES POUR LA FLORE SAUVAGE RÉGIONALE, AU MÊME TITRE QUE LES CHEMINS AGRICOLES





À CE JOUR, 40 CONVENTIONS ONT ÉTÉ SIGNÉES ENTRE RTE ET DES FÉDÉRATIONS DE CHASSE ET 125 HA AMÉNAGÉS.

aux agriculteurs ? N'allait-elle pas amener des adventives¹ dans les cultures ? À ce moment une association d'agriculteurs d'Eure et Loir et du Loiret, Hommes et Territoire montait un projet pour mettre au point des techniques de restauration des bords de chemin pour les rendre favorables à la petite faune et plus particulièrement aux oiseaux. L'idée est de semer en mélange des graminées avec des fleurs sauvages de la région. Ces vivaces empêcheront les adventives et feront revenir les insectes dont ont besoin les jeunes oiseaux quand ils sortent de l'œuf, les perdreaux en particulier. Dans le projet étaient déjà présents des universités, la Chambre d'agriculture et les chasseurs du Loiret, l'ONCFS, Agrifaune, un semencier et les communes du pays Loire-Beauce. RTE s'est joint au projet en ajoutant à l'étude la question des pieds de pylône. C'est en effet, la même question que les bords de chemin. Trois années plus tard, l'itinéraire technique est au point, les semences ont levé, les adventives n'ont pas posé de problèmes, les carabes sont là. Divers mélanges ont été testés, les

meilleurs d'un point de vue technique et financier ont été retenus. Le projet vient d'entrer dans une deuxième phase : le développement et la mise en œuvre.

LE PROJET FLORE LOCALE

Le projet va maintenant mettre l'accent sur la provenance des graines, car si toutes les semences qui ont été plantées sont bien favorables aux insectes et à la petite faune, le projet a pu vérifier que des plantes inattendues avaient poussé, des plantes qui ne venaient pas du Loiret, comme une grande mauve inconnue dans le département. Aujourd'hui, en effet, la traçabilité des graines de végétaux sauvages n'est pas organisée et il est difficile pour l'acheteur de connaître la provenance des semences, elles peuvent venir du monde entier. C'est donc une difficulté lorsque l'on veut mener un projet favorable à la biodiversité, dans toutes ses dimensions. C'est ainsi que RTE soutient un autre projet porté par la Fédération des conservatoires botaniques : le projet « Flore locale ». Ce projet a mis en place une marque : « Végétal local » et « Vraies messicoles » qui garantit à l'acheteur que la semence a été prélevée dans une région déterminée, multipliée et récoltée

dans cette même région. Ceci n'empêche pas les intrus, mais les intrus seront aussi de la région, ce ne seront pas des espèces exotiques qui peuvent devenir envahissantes au détriment de la flore locale. En 2015, les premiers producteurs de semences et de plants ont présenté leur dossier au comité de marque, mais l'enjeu est aujourd'hui de faire émerger des producteurs labélisés dans les 11 régions françaises dessinées par Flore Locale.

En conclusion, les pieds de pylône dans les plaines agricoles, présentent un intérêt pour la biodiversité : la flore, les insectes, dont les auxiliaires de cultures et les pollinisateurs, et la petite faune. C'est en quelque sorte une trame verte en « pas japonais » qui pourrait se construire autour des lignes. Ce peut être une opportunité dans certains territoires. RTE soutiendra toutes les initiatives qui iront dans ce sens, en cohérence avec sa politique environnementale. ●

¹ Un organe adventif correspond à un organe en botanique, apparaissant à un endroit « où l'on ne s'y attend pas »

Jean-François LESIGNE
Attaché environnement RTE

LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2016

MESURES SOCIALES INTÉRESSANT L'AGRICULTURE

Certaines dispositions de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2016¹ concernent les exploitants agricoles. Nous présentons ici les principales.

L'OPTION FISCALE POUR L'ÉTALEMENT DES REVENUS EXCEPTIONNEL EST PRISE EN COMPTE SUR LE PLAN SOCIAL

(art. 75-0 A, I du CGI (code général des impôts) et art. L731-15, al. 3 du Code rural)

34

Rappel : en cas de revenus exceptionnels, l'exploitant agricole peut, sur option, décider de l'étalement de ces revenus sur le plan fiscal par fraction égale sur 7 exercices. Jusqu'à présent, cet étalement n'avait pas de conséquence sur le plan social. Ce lissage sur 7 ans a désormais des incidences sociales pour la détermination de l'assiette sociale. Environ 200 non-salariés agricoles concernés. Cette mesure s'applique aux cotisations dues au titre des périodes courant à compter du 1^{er}/01/2016.

LE PLAFOND D'À-VALOIR DE COTISATIONS SOCIALES EST PORTÉ À 75 %

(art. L731-22-1 du Code rural)

Jusqu'à présent, les exploitants au réel peuvent demander à verser un complément de cotisations sociales à valoir sur le montant des cotisations exigibles l'année suivante, jusqu'à 50 % du mon-



© Romolo Tavano / fotolia

tant des dernières cotisations appelées. La loi porte ce pourcentage à 75 % afin de permettre aux exploitants lors de bonnes années, d'acquitter une plus grande part de leurs cotisations par anticipation. L'idée est de rétablir une cohérence entre revenus et charges.

Cette mesure s'applique aux cotisations dues au titre des périodes courant à compter du 1^{er}/01/2016.

L'ASSIETTE FORFAITAIRE ÉTENDUE AU CONJOINT REPRENEUR EN CAS DE DÉCÈS DU CHEF D'EXPLOITATION

(art. L731-16 du Code rural)

Jusqu'à présent, en cas de décès du chef d'exploitation et de reprise par le conjoint ou le concubin pacsé, celui-ci voyait ses cotisations sociales calculées sur l'assiette réelle des revenus. Désormais, le conjoint ou concubin pacsé survivant reprenant l'exploitation du chef d'exploitation décédé pourra, s'il le souhaite, bénéficier d'un calcul des cotisations sociales basées sur une assiette forfaitaire provisoire, puis régularisées une fois les revenus connus. Un décret doit fixer les conditions pour cette op-

DÉSORMAIS, LA COTISATION COUVRANT LES RISQUES EN MALADIE-MATERNITÉ-INVALIDITÉ EST CALCULÉE SUR LA BASE DES REVENUS PROFESSIONNELS DÉCLARÉS.

tion, attendu pour le 1^{er} trimestre 2016. Cette mesure s'appliquera aux cotisations dues au titre des périodes courant à compter du 1^{er}/01/2016.

COTISATIONS MINIMALES MALADIE DES NON-SALARIÉS

(art. L722-5, L722-6 et L731-11 du Code rural)

À compter du 1^{er}/01/2016, la loi supprime l'assiette minimale forfaitaire en risques maladie - maternité - invalidité égale à 11 % du plafond annuel de la sécurité sociale, soit 4 184 € en 2015, applicable en l'absence de revenus ou en cas de revenus faibles. Désormais, la cotisation couvrant les risques en maladie-maternité-invalidité est calculée sur la base des revenus professionnels déclarés. Mais des cotisations minimales subsistent en matière d'assurance vieillesse, d'invalidité et de prestations familiales. Un décret doit fixer la cotisation minimale en risque invalidité, qui elle, est maintenue.

¹ Loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 publiée au Journal officiel du 22 décembre.

Une telle mesure était déjà applicable pour les travailleurs indépendants relevant du RSI (régime simplifié des indépendants).

COTISATIONS D'ALLOCATIONS FAMILIALES

(art. L241-6-1 du Code de la Sécurité sociale - CSS)

Jusqu'à présent, la baisse des cotisations d'allocations familiales, mesure du Pacte de responsabilité du Président de la République, est appliquée à tout salaire inférieur ou égal à 1,6 SMIC.

Comme prévu par le Pacte de solidarité, la loi étend cette baisse des cotisations sociales d'allocations familiales à tout salaire inférieur ou égal à 3,5 SMIC. Le Pacte prévoyait initialement une telle baisse à compter du 1^{er} janvier 2016, mais la loi la décale au 1^{er} avril 2016. Ce décalage a pour but de financer les aides Macron en faveur des entreprises.

La cotisation sociale d'allocations familiales passe ainsi pour les salaires concernés, de 5,25 % à 3,45 %.

Le respect du seuil de salaire est examiné sur l'année 2016 dans son entier.

Cette mesure est applicable à compter du 1^{er} avril 2016.

BÉNÉFICIAIRES DE L'ACCRE

(art. L 5141-1 du Code du travail)

L'ACCRE comprend une exonération des cotisations sociales maladie, maternité, invalidité, décès, vieillesse de base, allocations familiales, etc.

L'exonération porte sur la partie des revenus ou rémunérations ne dépassant pas 20 988 € (en 2015), représentant ainsi 120 % du Smic.

Elle s'applique, y compris en agriculture, pendant 1 an à partir :

> du début d'activité de l'entreprise si la personne relève d'un régime de salariés,

> ou de la date d'effet de l'affiliation à un régime de non-salariés.

Mais l'article 276 de la loi « Macron » du 6 août 2015 avait supprimé du Code du travail la référence nécessaire pour que les jeunes créateurs ou repreneurs d'entreprise, y compris agricole, puissent bénéficier de l'ACCRE, à compter du 8 août 2015. La présente mesure vise à réparer cette erreur. Ainsi, les jeunes âgés entre 18 et 26 ans (30 ans si personnes handicapées) peuvent à nouveau rétroactivement au 8 août 2015, bénéficier de l'ACCRE.

Rappel : exonération MSA nouvel installé = 65 % la première année / ACCRE = 100 %.

Cette mesure s'appliquera aux cotisations dues au titre des périodes courant à compter du 1^{er}/01/2015.

Les CFE des Chambres d'agriculture et les caisses d'URSSAF ont a priori anticipé la loi et les demandes d'ACCRE ont toutes été traitées. ●

Blandine SAGET
Chambres d'agriculture France, Direction
Entreprises et Conseil



LES JEUNES ÂGÉS ENTRE 18 ET 26 ANS PEUVENT À NOUVEAU BÉNÉFICIER DE L'AIDE AU CHÔMEUR CRÉANT OU REPRENANT UNE ENTREPRISE (ACCRE).

AGRO-ÉQUIPEMENTS ET FORMATION

LES BÉNÉFICES DE LA RÉALISATION DE FICHES TRACTEURS

Le Centre de formation agroéquipements de Nozay en Loire Atlantique a initié la démarche de faire réaliser des fiches techniques tracteurs aux apprentis du Certificat de Spécialisation Tracteurs et Machines Agricoles Utilisation et Maintenance. Retour sur les bénéfices de cette pratique pédagogique.



INTERVIEW DE

Anthony BOUTON

Formateur au Centre de formation en agroéquipement de Nozay et conseiller agroéquipement de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique

36

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots les activités du Centre de formation en agro-équipement de Nozay ?

Ce Centre dépend de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique. Il est destiné à former l'ensemble des gens intéressés et concernés dans leur profession ou leur vocation par le machinisme. Ces formations concernent plus spécifiquement la conduite, les réglages, l'entretien et la réparation des machines. On y forme donc des chauffeurs perfectionnés (conduite, réglage, entretien de base) mais également tous ceux qui seront ensuite amenés à travailler en concession (réparateur de machines). Le centre dispense des formations qualifiantes en certificat de spécialisation tracteurs et machines agricoles, BP agroéquipement, BP agricole, titre professionnel agent de maintenance. Les autres formations s'adressent aux adultes, en formation continue pour les salariés d'ETA, de CUMA, d'exploitations agricoles... mais aussi pour les agriculteurs. Des formations techniques existent également autour de la conduite économique, de l'agriculture de pré-

cision, des systèmes hydrauliques, de l'électricité, des formations en conduite d'engin en sécurité (CACES) mais aussi autour des VGP (visites générales périodiques) sur les engins de manutention. Le centre forme également les inspecteurs pour les contrôles des pulvérisateurs.

Des fiches techniques sur les tracteurs ont été réalisées par vos « apprenants », pouvez-vous nous spécifier, l'origine, le cadre et l'objectif de cette initiative ?

Cette initiative est née et a été poursuivie dans le cadre de l'encadrement d'une formation qualifiante débouchant sur l'obtention d'un certificat de spécialisation en tracteurs et machines agricoles. Elle concernait des apprentis en ETA ou CUMA post Bac ou post BTS présents pendant un an au sein de notre Centre. L'idée était de reprendre le concept d'articles d'une revue d'agromachinisme sur les essais de nouveaux modèles de tracteurs en faisant, non pas un



test critique, mais plutôt en élaborant un référentiel descriptif et pédagogique sur le fonctionnement, les commandes, les réglages et l'entretien du moteur et des transmissions. Dans leur formation figure en effet l'acquisition comme compétences, la compréhension du fonctionnement d'un moteur et le fait de savoir chercher les informations concernant les opérations de maintenance. Ce travail détermine ainsi avec précision les intervalles requis entre chaque vidange, la qualité et les quantités d'huile nécessaires...

Les concessionnaires nous ont mis à disposition cinq tracteurs de modèles très



Passage au banc d'essai moteur



LE RÉSEAU ET PARTENAIRES DU CENTRE DE NOZAY

Le centre de formation en agroéquipement de Nozay travaille en partenariat avec :

- les fonds d'assurance formation (Fafsea, Vivea, Opcam's)
- Mutualité sociale agricole et Groupama,
- lycée et CFPPA Jules Rieffel,
- Agrilia, Apave, Afpi Atlantique, Afpa de Doué la Fontaine et de Saint Nazaire,
- les organisations professionnelles et syndicats de l'agroéquipement (ETA et Cuma), de la maintenance et de la location du matériel.

POUR EN SAVOIR PLUS

Centre de formation agroéquipement de Nozay
32 route du Creuset-La Tardivière
44170 NOZAY France
Tél. 02-53-46-60-16 / Fax. 02 53 46 63 69
cfaenozay@loire-atlantique.chambagri.fr



www.loire-atlantique.chambagri.fr/index.php?id=3989

récents pour deux semaines. Ceci a permis aux apprentis de travailler *in situ*. Outre la mise en avant et l'illustration photographique très précise de ce qui figure sur les notices d'une manière extrêmement pédagogique, chaque modèle a ainsi été passé au banc d'essai tracteur, ce qui a permis d'effectuer les courbes réelles de puissance, couple et consommation spécifique.

Quels en sont les bénéfices pour les élèves ?

Les élèves ont pu ainsi acquérir une vision très précise des différents composants, accessoires, performances et entretien de chaque tracteur et savent comment chercher et à quoi correspond chaque type d'information, ce qui leur servira tout au long de leur activité professionnelle pour optimiser l'utilisation des tracteurs et des machines.

Cela a-t-il aussi un impact pour les agriculteurs ?

Bien entendu, souvent en tant que conseiller en agroéquipement, les agriculteurs nous demandent des conseils sur leur choix de matériel et de tracteurs

en fonction de leur activité. La réalisation de ces fiches nous permet d'une part de rester à la pointe de l'évolution des nouvelles technologies et d'étayer nos conseils auprès d'eux avec ces fiches objectives et factuelles.

Les concessionnaires en tirent-ils également un intérêt ?

Bien entendu ! Les résultats du banc d'essai tracteur les intéressent tout particulièrement, car ils ne disposent pas de tels outils de diagnostic dans leur concession. Ces fiches synthétiques et impartiales leur permettent de valoriser les performances et valeurs ajoutées de leur tracteur avec un document réalisé à l'extérieur de leur société et sans aucun parti pris. Ce document très illustré et pédagogique est d'autre part très facile d'accès pour leurs clients et résume particulièrement bien les phases, période et pratiques d'entretien. ●

Propos recueillis par
Victor Siméon

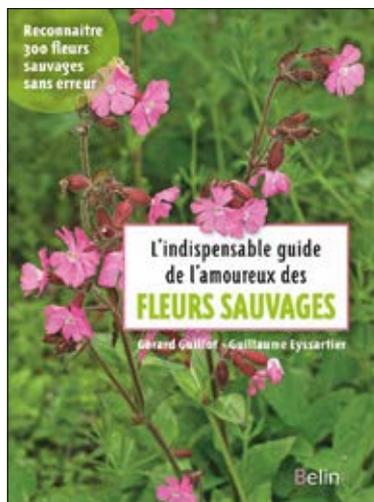
Chambres d'agriculture France
Direction de la Communication

L'INDISPENSABLE GUIDE DES AMOUREUX DES FLEURS SAUVAGES

Guillaume Eyssartier
Gérard Guillot

Ce guide pratique et simple est le compagnon idéal du promeneur curieux des fleurs sauvages. Il permet de reconnaître sans erreur 300 fleurs, parmi les plus belles et les plus courantes de la flore de France et des pays limitrophes. Pour chaque fleur :

- Une description précise pour bien l'identifier
- Des indications sur « Où pousse-t-elle ? »
- Le calendrier de floraison
- Des anecdotes ou particularités
- Une grande photo légendée de la fleur dans son milieu
- Un dessin de la Grande Flore de Gaston Bonnier pour bien voir les détails



Un vrai plus : les plantes sont classées par la couleur principale des fleurs : un critère simple de reconnaissance.

> Editions Belin - Prix : 18 €, 528 pages - www.editions-belin.com

38

AGRI DÉCISIONS

Vivre et travailler en équipe

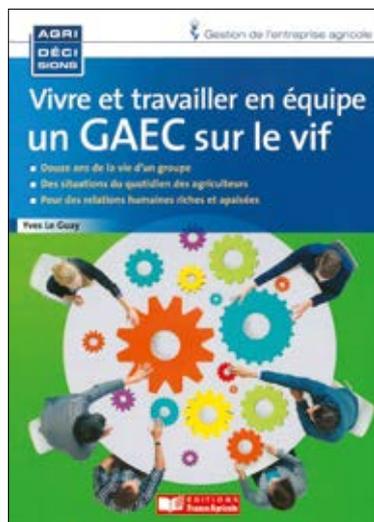
Un GAEC sur le Vif

Yves le Gay

Comment s'organise la vie d'une exploitation agricole sociétaire ? Quels types de relations entretiennent les associés entre eux, avec leurs familles, voisins, clients et autres partenaires ?

Cet ouvrage scénarisé tente de répondre à ces questions en nous faisant partager leur quotidien et en mettant en avant la dimension de groupe. Vie de la société, psychologie des individus, relations interpersonnelles et communication de groupe sont ainsi abordés. Le cadre de référence théorique est construit principalement à partir des apports de l'analyse transactionnelle et de la communication non violente.

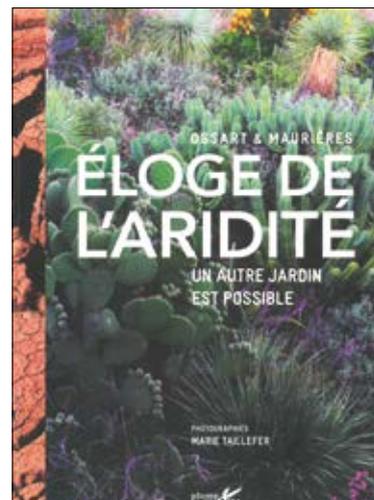
> Editions France agricole - Prix : 29 € - www.lagalerieverte.com



ÉLOGE DE L'ARIDITÉ

L'aridité est révolutionnaire. Nous sommes de plus en plus nombreux sur une planète dont les zones arides occupent plus de 40 % des terres émergées. Les climats changent, l'eau devient rare, l'eau est déjà chère. Ce beau livre de textes et photos traite exclusivement de jardins. Toutefois un chapitre évoque en quelques phrases l'exemple des techniques vernaculaires des agriculteurs que l'on redécouvre parfois aujourd'hui, cultures en terrasse, décaissement, implantations d'arbres pour créer de l'ombrage et protéger les cultures légumières des ardeurs du soleil. Arnaud Maurières et Eric Ossart paysagistes livrent leur réflexion sur le jardin nature, et tout en dévoilant leurs secrets de jardiniers.

> Éditions Plume de carotte — 28, impasse des Bons Amis 31200 Toulouse, 29 € ttc - www.plumedecarotte.com



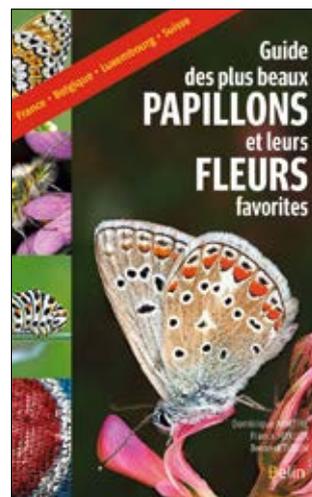
LE GUIDE DES PLUS BEAUX PAPILLONS ET LEURS FLEURS FAVORITES

Dominique Martiré, Franck Merlier, Bernard Turlin

300 espèces de papillons de jour et de nuit, parmi les plus courantes et les plus belles, sont présentées dans ce guide. Chaque espèce fait l'objet d'une description précise (rubrique « Pour bien l'identifier »), accompagnée de grandes photos.

Quelques particularités sont décrites dans la rubrique « biologie ». Des indications sont données sur « Où l'observer », avec des informations sur les fleurs qui les attirent. Enfin, chose unique dans les guides sur les papillons, une rubrique dédiée aux plantes sur lesquelles pondent les papillons : cette connaissance, totalement négligée dans les autres guides, est très importante pour l'identification. L'ouvrage est précédé d'une introduction très complète sur la biologie des papillons et leurs comportements.

> Editions Belin - Prix : 24,90 €, 352 pages - www.editions-belin.com



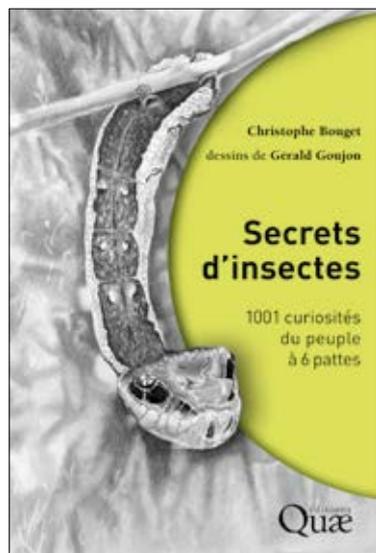
SECRETS D'INSECTES

1001 curiosités du peuple à 6 pattes

C. Bouget, G. Goujon, G. Boeuf

Edition 2016

Si les insectes sont un modèle de réussite dans l'arbre généalogique des êtres vivants, leur succès repose sur d'exceptionnels trésors d'inventivité. Premiers animaux à conquérir les airs par



le vol, les insectes ont inventé la reproduction par clonage, les antibiotiques, l'antigel, les flashes codés de lumière froide pour communiquer, l'élevage des pucerons et le jardinage des champignons pour se nourrir, les manipulations génétiques pour asservir leurs hôtes... Parcourant, souvent avec humour, l'immense diversité des espèces d'insectes, ce livre explore leurs caractéristiques et leurs mœurs les plus intrigantes.

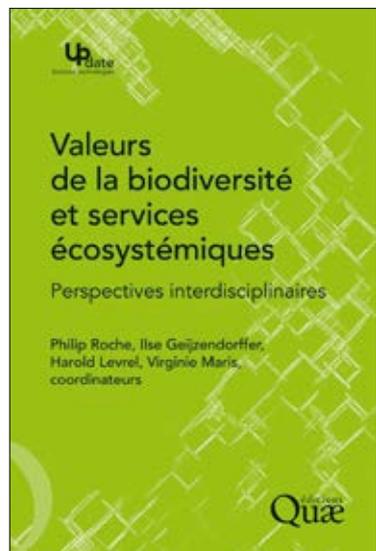
VALEURS DE LA BIODIVERSITÉ ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Perspectives interdisciplinaires

P. Roche, I. Geijzendorffer, H. Levrel, V. Maris

Edition 2016

Dans un contexte de pressions toujours croissantes sur les milieux naturels, les travaux sur les multiples valeurs de la biodiversité et les services écosystémiques peuvent aider à mieux comprendre les interactions entre nature et société, à anticiper les bouleversements à venir et à concevoir des mesures de gestion appropriées. Cet ouvrage alimente le débat de société sur notre rapport à la nature et souligne les grandes questions qui devraient être au cœur des politiques de recherche sur la biodiversité dans les années à venir.

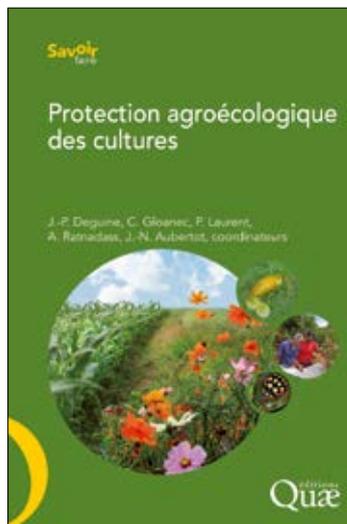


PROTECTION AGROÉCOLOGIQUE DES CULTURES

J. Deguine, C. Gloanec, P. Laurent, A. Ratnadass, J. Aubertot

Edition 2016

À partir d'une présentation des principes de l'agroécologie et de leur application à la protection des cultures, cet ouvrage analyse plusieurs expériences participatives réalisées en vraie grandeur, dans différents contextes. Il en tire des recommandations concrètes pour l'ensemble des systèmes de cultures tempérés et tropicaux, véritables clés de cette transition agroécologique recherchée.

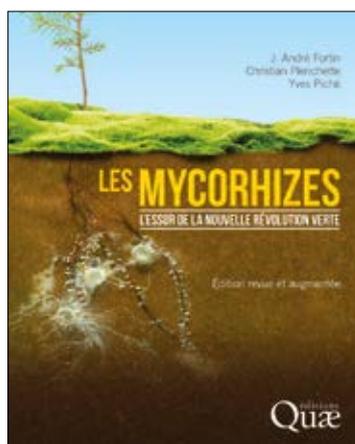


LES MYCORHIZES

L'essor de la nouvelle révolution verte

J. Fortin, Y. Piché, C. Plenchette

Edition 2016



Les mycorhizes sont formées par des champignons microscopiques qui font merveille en horticulture en travaillant en symbiose avec les racines des plantes. L'intérêt scientifique et pratique de ces symbioses pour l'ensemble des végétaux a été clairement démontré, en horticulture, en agriculture, en foresterie, et en environnement. Cette nouvelle édition vise à

la fois à faire comprendre la biologie des mycorhizes et comment en tirer profit dans de très nombreux aspects de la culture des plantes et de leur protection, tout en assurant le maintien des équilibres naturels.

> Editions QUAE - RD 10 78026 Versailles Cedex
Tél : 01 30 83 35 48 - www.quae.com

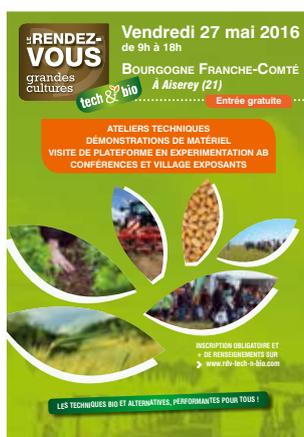


TECH&BIO

VOUS DONNE RENDEZ-VOUS EN 2016



16 000 visiteurs, 275 exposants et 100 partenaires vous le diront : Tech&Bio 2015 a été une belle réussite. Après ces deux journées riches en innovations techniques et en contacts fructueux, difficile d'attendre 2017... Pas de panique, Tech&Bio vient à votre rencontre en 2016 ! Les Chambres d'agriculture et leurs partenaires vous proposent 4 Rendez-Vous incontournables pour tous les agriculteurs, bio et conventionnels.



RENDEZ-VOUS GRANDES CULTURES EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

> LE 27 MAI

Fertilité du sol, gestion des adventices, nutrition des plantes, valorisation de la production... Autant de thématiques qui seront au cœur de ce Rendez-Vous dédié aux producteurs de grandes cultures et aux polyculteurs éleveurs. Organisé à Aiserey (21) sur un espace de 10 ha, cet événement se déclinera en conférences, ateliers techniques, démonstrations de matériels et village exposants.



RENDEZ-VOUS CULTURES ET MACHINISME EN BRETAGNE

> LES 1^{ER} ET 2 JUIN

Éleveurs, producteurs de grandes cultures, maraîchers, tous les agriculteurs du Grand Ouest y trouveront des solutions techniques pour accroître la performance de leur exploitation. La station expérimentale de Kerguéhennec (56) accueille ce Rendez-Vous organisé par les Chambres d'agriculture de Bretagne, des Pays-de-la-Loire et de Normandie.



RENDEZ-VOUS ÉLEVAGES RUMINANTS EN CENTRE-VAL-DE-LOIRE

> LE 16 JUIN

Les Chambres d'agriculture du Centre-Val-de-Loire et du Limousin donnent Rendez-Vous à tous les éleveurs ruminants à la Ferme expérimentale des Bordes (36) le 16 juin. À travers un riche programme d'ateliers, de conférences et de démonstrations, l'ensemble des aspects techniques de l'amont à l'aval de la filière sera représenté : fourrages, cultures, santé animale, filières, alimentation.



RENDEZ-VOUS VITICULTURE À LIBOURNE

> LES 6 ET 7 JUILLET

Quatre ans après une première édition couronnée de succès, les Chambres d'agriculture d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes donnent de nouveau rendez-vous aux viticulteurs en recherche de solutions techniques alternatives innovantes. 4 000 visiteurs et 100 exposants sont attendus sur l'exploitation du lycée viticole de Libourne-Montagne (33).

LES RENDEZ-VOUS TECH&BIO EN QUELQUES MOTS

On ne présente plus le salon Tech&Bio né en 2007. Organisé tous les 2 ans dans la Drôme par les Chambres d'agriculture, ce salon agricole professionnel fait la promotion des techniques bio et alternatives à travers un programme décliné en démonstrations, ateliers techniques, conférences et village exposants. Depuis 2010, le concept Tech&Bio se décline en Rendez-Vous régionaux organisés les années paires. Centrés sur des thématiques spécifiques, ces événements sont des lieux privilégiés d'échanges entre des agricultures diverses, conventionnelles et bio, facilitant les transferts de pratiques et de savoir-faire.

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE
WWW.RDV-TECH-N-BIO.COM





AGRIFAUNE

FÊTE SES 10 ANS EN 2016

Save the dates

18 OCTOBRE 2016

Département de l'Ain dans une exploitation agricole

Au programme de ce séminaire :

- Visite d'une exploitation Agrifaune
- Bilan 2011-2016
- Initiatives Agrifaune dans la région Rhône-Alpes
- Temps d'échanges
- Objectifs et ambition Agrifaune 2016-2021
- Définition collective d'une feuille de route 2016-2021

8 NOVEMBRE 2016

APCA, 9 avenue Georges V, Paris

Au programme de cette journée ;

- Bilan de 5 années d'actions
- Partage de la feuille de route Agrifaune 2016-2021
- Temps d'échanges entre conseillers du réseau

Venez nombreux !

Contact : Marc SITTER (APCA)

LE **RENDEZ-VOUS**
grandes cultures

Vendredi 27 mai 2016
de 9h à 18h

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
À Aiserey (21)

tech & bio

Entrée gratuite

ATELIERS TECHNIQUES
DÉMONSTRATIONS DE MATÉRIEL
VISITE DE PLATEFORME EN EXPERIMENTATION AB
CONFÉRENCES ET VILLAGE EXPOSANTS



INSCRIPTION OBLIGATOIRE ET
+ DE RENSEIGNEMENTS SUR
➤ www.rdv-tech-n-bio.com

LES TECHNIQUES BIO ET ALTERNATIVES, PERFORMANTES POUR TOUS !

LE **RENDEZ-VOUS**
viticulture

BORDEAUX
AQUITAINE - LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES

tech & bio

LA VITRINE DES

TECHNIQUES VITICOLES

INNOVANTES

Objectif viticulture durable

Bio & conventionnels

TOUS CONCERNÉS



DÉMOS TECHNIQUES
EXPO MACHINES
CONFÉRENCES
ATELIERS

+ DE 100
EXPOSANTS
ATTENDUS

MERCREDI 6 & JEUDI 7 JUILLET 2016

LYCÉE VITICOLE DE LIBOURNE MONTAGNE | GIRONDE

LE **RENDEZ-VOUS**
élevages
ruminants

Centre-Val de Loire Limousin
à la Ferme expérimentale des Bordes
Le Domaine Neuf - Jeu-les-Bois (36)

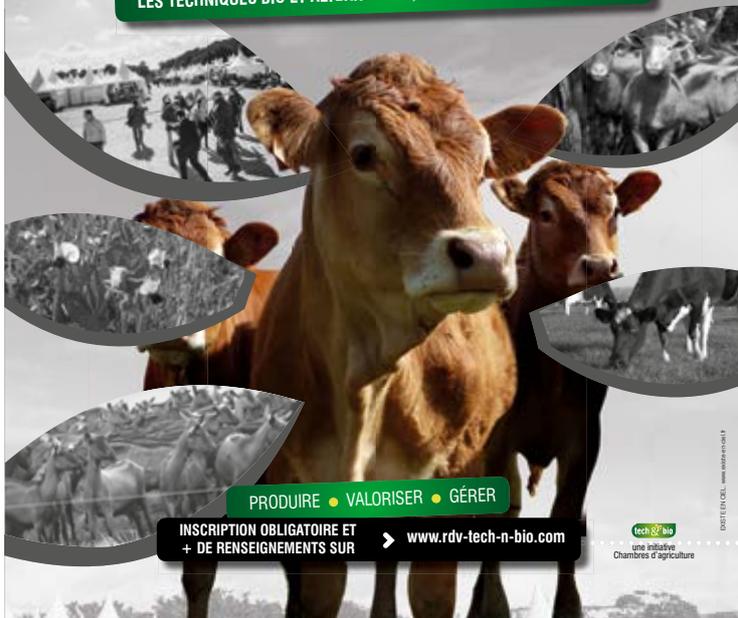
16 juin 2016 9h30 - 18h

tech & bio

Entrée gratuite

ATELIERS TECHNIQUES
DÉMONSTRATIONS DE MATÉRIELS
VISITE DE PLATEFORMES
CONFÉRENCES

LES TECHNIQUES BIO ET ALTERNATIVES, PERFORMANTES POUR TOUS !



PRODUIRE • VALORISER • GÉRER

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ET
+ DE RENSEIGNEMENTS SUR ➤ www.rdv-tech-n-bio.com

tech & bio
une initiative
Chambres d'agriculture

LE **RENDEZ-VOUS**
cultures
& machinisme

Élevage - légumes
grandes cultures

1^{er} & 2 juin 2016

Grand ouest - station de Kerguéhennec BIGNAN (56)

tech & bio

une initiative Chambres d'Agriculture

AUTONOMIE PROTÉIQUE
INNOVATION



www.rdv-tech-n-bio.com



OBTENEZ VOTRE
TICKET D'ENTRÉE
GRATUIT
en ligne

- ATELIERS TECHNIQUES
- DÉMONSTRATIONS
- TEMPS FORTS
- CONFÉRENCES

LES TECHNIQUES BIO & ALTERNATIVES, PERFORMANTES POUR TOUTES LES AGRICULTURES